



ODYSSI



RAPPORT ANNUEL

PRIX & QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE & D'ASSAINISSEMENT

2014

INFORMATIONS GENERALES

1	Carte d'identité d'ODYSSI.....	7
1.1	Statut	7
1.2	Missions	7
1.3	Mode de gestion du service	7
1.4	Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques	8
1.5	Charte graphique.....	8
2	Historique	9
3	la satisfaction des usagers et abonnés	9
4	ODYSSI en quelques chiffres	12
4.1	Préambule	12
4.2	EAU POTABLE	12
4.2.1	Indicateurs relatifs aux abonnés	12
4.2.2	Indicateurs relatifs à la qualité de l'eau	13
4.2.3	Indicateurs relatifs au réseau	13
4.2.4	Indicateurs relatifs à tarification	14
4.2.5	Indicateurs relatifs à la gestion financière	15
4.3	ASSAINISSEMENT COLLECTIF	16
4.3.1	Indicateurs relatifs aux abonnés	16
4.3.2	Indicateurs relatifs au réseau et à la collecte	16
4.3.3	Indicateurs relatifs à l'épuration	18
4.3.4	Indicateurs relatifs à tarification	20
4.3.5	Indicateurs relatifs à la gestion financière	21
4.4	ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF.....	22

EAU POTABLE

1	Présentation générale du service	25
2	Le réseau.....	26
2.1	Les stations d'eau potable	26
2.2	les réservoirs	29
2.3	le réseau.....	31
2.4	Le chemin de l'eau "du captage aux quartiers desservis"	33
3	Les volumes : du volume prélevé au volume distribué	34
3.1	Les volumes prélevés.....	34
3.2	Les volumes produits.....	35
3.2.1	Evolution des volumes annuels produits.....	36
3.3	Les volumes mis en distribution	36
3.4	Les volumes vendus en gros	37
4	La qualité des eaux	38
4.1	Synthèse du contrôle sanitaire effectué par l'ARS	38
4.1.1	Conformité bactériologique et chimique	38
4.1.2	Contamination des eaux par les produits phytosanitaires.....	39
4.2	Résultats de l'autocontrôle qualité 2014	39
5	L'évolution du parc de compteur	40
5.1	L'évolution du parc de compteur	40
6	La tarification et les recettes du service	40
6.1	Les modalités de tarification.....	40
6.1.1	Le type de tarification	40
6.1.2	Les catégories de tarifs.....	40
6.1.3	Les modalités d'évolution et de révision.....	40
6.1.4	Les autres prestations	41
6.1.5	Les redevances perçues pour le compte de tiers	41

7	Les investissements	42
7.1	Travaux MANDATES pendant l'exercice 2014	42
7.2	Les travaux et Les projets	43
7.2.1	COMMUNE : FORT-DE-FRANCE	43
7.2.2	COMMUNE : SCHOELCHER	43
7.2.3	AUTRES TRAVAUX ET ETUDES : SCCNO	44
8	Les perspectives 2015	44

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1	Présentation générale du service	46
1.1	La compétence assainissement collectif	46
1.2	Les missions du service	46
2	Les caractéristiques techniques du service	46
2.1	Les usagers non-domestiques	46
2.2	Le réseau de collecte	47
2.3	Les caractéristiques principales du parc des stations d'épuration	47
3	Bilan par STEP	48
3.1	Station d'épuration de la Pointe des Nègres	49
3.1.1	le réseau de collecte	49
3.1.2	Le système de traitement	49
3.1.3	le Milieu récepteur	52
3.2	Station d'épuration de Dillon filière I	53
3.2.1	Son réseau de collecte	53
3.2.2	Le système de traitement	53
3.2.3	Milieu récepteur	56
3.3	Step Dillon filière II	57
3.3.1	Son réseau de collecte	57
3.3.2	Le système de traitement	57

3.3.3	Milieu récepteur.....	60
3.4	Step Godissard	61
3.4.1	Son réseau de collecte	61
3.4.2	Le système de traitement	61
3.4.3	Milieu récepteur.....	64
3.5	Step de Fond Lahayé.....	65
3.5.1	Son réseau de collecte	65
3.5.2	Le système de traitement	65
3.5.3	Milieu récepteur.....	68
3.6	Station d'épuration de Rosière	69
3.6.1	Son réseau de collecte	69
3.6.2	Le système de traitement	69
3.6.3	Milieu récepteur.....	71
3.7	Step de GAIGNERON.....	72
3.7.1	Son réseau de collecte	72
3.7.2	Le système de traitement	72
3.7.3	Milieu récepteur :.....	74
3.8	Step de ACAJOU	75
3.8.1	Son réseau de collecte	75
3.8.2	Le système de traitement	75
3.8.3	Milieu récepteur :.....	77
3.9	Step de PELLETIER DESIRADE	78
3.9.1	Son réseau de collecte	78
3.9.2	Le système de traitement	78
3.9.3	Milieu récepteur.....	80
3.10	Les mini-stations :.....	81
3.10.1	Tableau récapitulatif	81
3.10.2	Leurs réseaux de collecte	81
3.10.3	Leurs systèmes de traitement	81

3.10.4	Contrôle des mini STEP.....	82
4	Tarification et les recettes de service	83
5	Les investissements	83
5.1	Travaux engagés.....	83
5.1.1	Les montants mandatés par communes	83
5.2	Les travaux et les projets.....	84
5.2.1	COMMUNE : FORT-DE-FRANCE	84
5.2.2	COMMUNE : SCHOELCHER.....	84
5.2.3	COMMUNE : LE LAMENTIN	85
5.2.4	COMMUNE : SAINT-JOSEPH	85
5.2.5	AUTRE COMMUNE : LE MORNE-VERT	85

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1	Présentation générale du service	87
2	Le contrôle du neuf	88
2.1	Bilan d'activité par commune	88
3	Le contrôle de l'existant.....	89
4	Les Notaires	90
4.1	Diagnostics assainissement réalisés dans le cadre de transactions immobilières.....	90

INFORMATIONS GENERALES

1 CARTE D'IDENTITE D'ODYSSI

1.1 Statut	<ul style="list-style-type: none"> • Régie créée par délibération de la CACEM en date du 7 novembre 2003, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. • Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) • Entreprise locale 																							
1.2 Missions	<p>Mission d'intérêt public, sur tout le territoire de la Communauté d'Agglomération, dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • captage, production et distribution d'eau potable • collecte, traitement des eaux usées • contrôle et suivi des dispositifs d'assainissement non collectif • accueil et services aux clients • conception et conduites de projets (réseaux et stations) 																							
1.3 Mode de gestion du service	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th><th>Eau potable</th><th>Assainissement</th><th>Assainissement non collectif</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Fort-de-France</td><td>Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant: ODYSSI</td><td colspan="2" style="text-align: center;">Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI</td></tr> <tr> <td>Lamentin</td><td>Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME</td><td colspan="2" style="text-align: center;">Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI</td></tr> <tr> <td>Schoelcher</td><td>Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SMDS</td><td colspan="2" style="text-align: center;">Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI</td></tr> <tr> <td>Saint-Joseph</td><td>Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME</td><td colspan="2" style="text-align: center;">Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI</td></tr> </tbody> </table>					Eau potable	Assainissement	Assainissement non collectif	Fort-de-France	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant: ODYSSI	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI		Lamentin	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI		Schoelcher	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SMDS	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI		Saint-Joseph	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI	
	Eau potable	Assainissement	Assainissement non collectif																					
Fort-de-France	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant: ODYSSI	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI																						
Lamentin	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI																						
Schoelcher	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant : SMDS	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI																						
Saint-Joseph	Maître d'ouvrage : Syndicat mixte CACEM/SICSM Exploitant : SME	Maître d'ouvrage : ODYSSI Exploitant ODYSSI																						

1.4 Horaires, Coordonnées postales et téléphoniques	<p>Heures de réception de la clientèle</p> <p>Lundi : de 7h15 à 16h15 Jeudi : de 7h15 à 14h Mardi, mercredi, vendredi : de 7h15 à 12h</p> <p>☎ : 0596 71 20 10 fax : 0596 71 20 15 ☐ : odyssi@odyssi.fr site internet : www.odyssi.fr Pages Facebook & Twitter</p> <p>7-9 rue des Arts et Métiers - Bâtiment Flore Gaillard Lot. Dillon Stade BP162 - 97202 Fort-de-France Cedex</p>
1.5 Charte graphique	<p>♦ LE NOM de l'Entreprise : ODYSSI fait référence à dlo bòkay (eau d'ici) et à l'Odyssée qui est synonyme de voyage et de grands territoires.</p> <p>♦ LE LOGO Image plurielle : • Cratère du haut s'écoule de l'eau • Soleil : qui baigne dans l'eau</p> <p>♦ LE SLOGAN ODYSSI est la seule structure de production et de distribution d'eau potable entièrement martiniquaise. Le slogan est donc tout naturellement "Dlo bò bay".</p> <p><i>Le slogan et le logo sont des signes extérieurs de l'Entreprise. Ils participent à sa notoriété par l'image qu'elle véhicule.</i></p> <p></p> <p></p> <p>L'ANIMAL-SYMBOLE ODYSSI dispose d'un animal-symbole : l'écrevisse. Plus communément connue en Martinique sous le nom de Cribich, ce crustacé de plus en plus rare, est synonyme de rivières propres.</p>

2 HISTORIQUE

7 novembre 2003 : création d'une Régie par délibération de la CACEM

2004 : transfert de la compétence eau à la CACEM

2004, la RPEA et l'ex-SIAFOS laissent place à ODYSSI dont le slogan est « Dlo Bòkay ».

Février 2005 : ODYSSI, 1er EPIC des Antilles à être certifié ISO 9001 version 2000.

Décembre 2005 : obtention du Prix Qualité Martinique décerné par l'ADEM - Mention "Service à la Collectivité".

2006 : création du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

2007 : exploitation de l'assainissement à Saint-Joseph.

2013 :

- exploitation de l'assainissement sur l'ensemble des communes de la CACEM
- ODYSSI se lance sur les réseaux sociaux : travaux, manifestations, informations utiles sur l'eau, casses... ODYSSI est désormais en contact permanent avec ses abonnés et usagers.
- Inauguration de l'UTMV : Unité de Traitement des Matières de Vidange pouvant accueillir l'ensemble des matières de vidange de l'île.

2014

- ⇒ Janvier : Mise en service de l'UTMV
- ⇒ Février : Paiement en ligne et par téléphone des factures d'eau
- ⇒ Février : Délibération CACEM pour la reprise en Régie de l'exploitation de l'eau sur les communes du Lamentin et de Saint-Joseph
- ⇒ Novembre 2014 : 3^{ème} renouvellement du certificat ISO 9001

3 LA SATISFACTION DES USAGERS ET ABONNES

Un service de qualité

ODYSSI assure une qualité de service à toutes les étapes de la filière, du captage à la relation aux usagers et abonnés. La priorité en la matière est de délivrer aux usagers une eau de qualité à un juste prix.

L'entreprise publique ne cesse de démontrer son engagement societal en se fondant sur l'une de ses convictions fondatrices : l'eau est un bien commun précieux qui doit être accessible à tous. Mesures d'aide en faveur des plus démunis, accompagnement des usagers à la maîtrise de la consommation, sensibilisation et information du public sur l'origine et les enjeux de l'eau.. La proximité, la solidarité et la pédagogie sont au cœur de ses actions

Un service client qui ne cesse de s'améliorer

Des abonnés satisfaits

ODYSSI conduit régulièrement des enquêtes de satisfaction pour améliorer son service aux abonnés. Sur l'année 2014, près de 80% de ces derniers se sont déclarés satisfaits du service de l'eau. De nombreuses pistes d'amélioration ont également été détectées et seront mises en place en 2015.

De nouveaux services pour répondre aux besoins des abonnés.

Pour permettre aux abonnés d'effectuer leurs démarches sans avoir à se déplacer, ODYSSI a repensé entièrement son site internet. Il est dorénavant possible de payer sa facture par téléphone et par internet (février 2014), d'effectuer la plupart de ses démarches : abonnement, résiliation..., via les formulaires en ligne (octobre 2014).



Informer des cases et incidents sur le réseau.

Afin d'informer au mieux ses clients sur les différents incidents ou travaux sur le réseau, ODYSSI a décidé de développer sa présence sur les réseaux sociaux. ODYSSI dispose d'une page Facebook et d'un compte Twitter. Le nombre de fans et de followers est en constante augmentation. Hormis ces outils, nous continuons à diffuser les divers communiqués ODYSSI par voie de presse, sur notre site internet mais également par mails et SMS.

Le mail et le SMS sont 2 moyens de transmissions appréciés par tous. Limités pour le moment à une liste restreinte de diffusion, leur développement est prévu pour 2015.

En tant que service public, l'une des missions prioritaires d'ODYSSI est de garantir un accès à l'eau pour tous.

Il s'agit, entre autres, de prévenir les difficultés des ménages en réduisant la facture d'eau et par une meilleure connaissance de la qualité de l'eau et des usages qui peuvent en être faits.

Agir sur la facture d'eau des particuliers

En 2014 ODYSSI a maintenu sa contribution au Fonds de solidarité logement (FSL), pour aider à la prise en charge des impayés d'eau dans les charges locatives des ménages. Cette aide assure aux ménages en difficulté la prise en charge du tiers d'une facture d'eau moyenne annuelle,

Étudier de nouvelles voies de tarification

ODYSSI a engagé une réflexion sur la tarification de l'eau. Plusieurs pistes ont été examinées : tarification progressive, sociale, différenciée. Ces travaux se poursuivront en 2015.



Une communication de proximité.

ODYSSI a fait le choix d'une communication de proximité pour incarner et faire connaître ses missions d'intérêt général.

Chaque année ODYSSI se déploie sur le territoire de la CACEM en participant ou étant partenaire de plusieurs événements dans divers domaines (culture, sport, développement durable...) : Journée mondiale de l'Eau, Fête de la Science..

Lafonten Biblik : ODYSSI le partenaire « bien être » des grands événements.

En mars 2014, pendant les jours gras, ODYSSI a créé la surprise avec Lafonten Biblik installée à Fort-de-France. Plus de 25 mètres de robinets ont été installés boulevard du Chevalier Ste Marthe (angle du boulevard Alfassa) afin de désaltérer gratuitement petits et grands.

Ce bar à eau a connu un franc succès. Les carnavaliers, groupes à pieds et autres passants ont été nombreux à venir se rafraîchir à Lafonten Biblik. Cette opération a été reconduite lors du Tour des Yoles 2014.

La carafe ODYSSI : boire l'eau du robinet ça coule de source !!

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, ODYSSI a distribué aux restaurateurs de Fort-de-France une élégante carafe décorée d'un dessin exclusif d'Habdaphaï. Cette carafe leur permettra de proposer l'eau du robinet dans un contenant à la mesure de sa qualité.

Habdaphaï a accepté de décorer cette carafe, associant ainsi son talent reconnu et apprécié des Martiniquais et de beaucoup d'autres, à ODYSSI. Cette carafe est aussi une façon pour ODYSSI de fêter ses 10 années de service aux abonnés de la CACEM, en marquant avec un objet pérenne la qualité de l'eau qu'elle distribue.



Une mission de sensibilisation : la consommation responsable

ODYSSI développe une vision solidaire du service qu'elle offre à ses clients. Elle invite tous les usagers à adopter une consommation maîtrisée. Enfants, adolescents, personnes en situation précaire ou public familial, tous sont sensibilisés à la consommation responsable, qui réduit la facture d'eau.

Aller à la rencontre des plus démunis

En 2014, ODYSSI a poursuivi ses actions pédagogiques auprès de populations en situation de précarité avec l'appui des assistantes sociales et de différentes structures qui oeuvrent dans le domaine : CCAS, Boutique Sociale.. Plusieurs actions d'animation autour de la maîtrise de l'eau et de la lutte contre les fuites ont été mises en place tout au long de l'année 2014.

Sensibiliser les plus jeunes.

Pour sensibiliser les plus jeunes à la préservation de la ressource, ODYSSI propose toute l'année une programmation dédiée : visites guidées, spectacles, ateliers pédago-ludiques (Village de l'eau)....

Ainsi, plus de 5 000 enfants ont reçu une sensibilisation à la bonne gestion de l'eau.

4 ODYSSI EN QUELQUES CHIFFRES

4.1 PREAMBULE

L'année 2014 a été marquée par un grand chantier de réorganisations internes dans le but de préparer la reprise du Lamentin et de Saint-Joseph. Les réorganisations ont concernés l'ensemble des départements.

4.2 EAU POTABLE

4.2.1 INDICATEURS RELATIFS AUX ABONNES

INDICATEURS	2012	2013	2014	Evolution 2014/2013
Nombre total d'abonnements (nb)	34 319	34 528	34 693	→ +0,46%
Nombre d'abonnement - Diamètre 15 à 20	32 584	33 176	33 482	→ +0,90%
Nombre d'abonnement - Diamètre 30	708	399	365	↓ -8,55%
Nombre d'abonnement - Diamètre 40	845	763	697	↓ -8,52%
Nombre d'abonnement - GROS - CONSOMMATEURS	182	190	149	↓ -21,58%
Population légale Fort-de-France (population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	88 623	88 182	87 017	↓ - 1,32%
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées pour 1000 abonnés (%)¹	1,43	0,93	12,25	↗ +11,32 pt
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	99,39%	92,51%	94,24%	→ +1,73pt
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	24H	24H	24H	→ SO
Taux de réclamations pour 1000 abonnés (%)	20,4	18,0	18,4	→ +0,4 pt

¹ Augmentation due en partie aux travaux du TCSP (nombreuses casses) et à une meilleure comptabilisation des interruptions notamment sur les branchements

4.2.2 INDICATEURS RELATIFS A LA QUALITE DE L'EAU

INDICATEURS	2012	2013	2014	Evolution 2014/2013	
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – microbiologie (%)	100,00%	100,00%	98,89%	→	-1,11pt
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire – physico-chimique (%)	99,26%	99,62%	99,26%	→	-0,36pt
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (en %) 60 % Arrêtés préfectoraux obtenus, en cours de mises en œuvre (acquisitions de terrains, réalisation de servitudes, de travaux.)	60	60	60	→	-

4.2.3 INDICATEURS RELATIFS AU RESEAU

INDICATEURS	2012	2013	2014	Evolution 2014/2013	
Nb total de km de réseaux² (hors branchements) (km)	351,65	360,769	363,709	→	+ 0,81%
Volume prélevé Didier	5 783 596	5 393 154	5 262 338	↓	-2,43%
Volume prélevé Durand	8 147 715	8 260 781	8 836 655	↗	+6,97%
Volume total prélevé (m³)	13 931 311	13 653 935	14 098 993	↗	+3,26%
Volume mis en distribution (m³)	12 232 702	11 758 153	11 731 568	→	-0,23%
Volume produit	13 610 656	12 984 555	13 475 544	↗	+3,78%
Volume comptabilisé vendu en gros³	1 031 827	1 226 402	1 743 976	↗	+42,2%
Rendement du réseau de distribution (%)	59%	59%	60%	↗	+1pt
Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j)	56	50	49	↓	-1 m ³ /km/j
Indice linéaire de pertes en réseau (m³/km/j)	44	41	41	→	-
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux New version de l'indicateur en 2013	SO	10	25	→	+15 pts

² Un audit patrimonial des conduites a été mené en 2013 permettant ainsi de réévaluer notre linéaire de réseau.

³ Renforcement de la livraison à la SMDS, afin de limiter l'impact du le coût d'achat d'eau sur les abonnés de la commune.

INDICATEURS	2012	2013	2014	Evolution 2014/2013	
				→	- 0,01pt
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,70	0,76	0,75	→	- 0,01pt

4.2.4 INDICATEURS RELATIFS A TARIFICATION

INDICATEURS	2012	2013	2014	Evolution 2014/2013	
				↗	+6,73%
Volumes facturés (m ³)	6 444 768	6 562 034	7 003 335	↗	+6,73%
<i>Dont volumes facturés vendu en gros (m³)</i>	995 403	1 226 402	1 734 240	↗	+41,41%
Montants facturés (€)	12 254 072	12 553 103	12 867 817 €	↗	+2,51%
Volume surtaxe eau facturé (commune de Schœlcher)(m ³)	1 289 313	1 243 047	1 210 081	↘	-2,65%
Montant facturé surtaxe eau (commune de Schœlcher) (€)	77 274,00 €	75 185,99	37 296,7	↘	-50,39% ⁴

Les indicateurs ci-dessous sont établis au 1/01/N+1
BASE 120 m³

Redevance ODYSSI (pour 120m ³)	217,20 €	217,20 €	217,20 €	↗	-
Prime fixe annuelle (ODYSSI)	68,60 €	68,60 €	68,60 €	↗	-
Redevance Préservation de la ressource (ODE) (pour 120m ³)	14,40 €	14,40 €	14,40 €	↗	-
Redevance Pollution domestique (ODE) (pour 120 m ³)	30,00 €	30,00 €	30,00 €	↗	-
OMR (pour 120m ³)	4,287 €	4,287 €	4,953 €	↗	+ 15,54% ⁵
TVA à 2,10% (pour 120 m ³)	6,93 €	6,93 €	6,93 €	↗	-
Prix TTC du service pour 120m³	341,42 €	341,42 €	342,09 €	↗	+0,20%

Les indicateurs ci-dessous sont établis au 1/01/N+1
Tarif au m³

Redevance ODYSSI au m ³	1,81 €	1,81 €	1,81 €	↗	-
Prix TTC au m³ sur la base d'une facture de 120m³	2,85 €	2,85 €	2,85 €	↗	-
Surtaxe eau potable au m ³ (commune de Schœlcher)	0,06 €	0,03 €	0,03 €	↗	-

⁴ Conséquence du changement de tarif : baisse de 50% de la surtaxe.

⁵ Application de l'OMR sur les redevances ODE préservation de la ressource et pollution.

4.2.5 INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION FINANCIERE

INDICATEURS	2012	2013	2014	Evolution 2014/2013	
Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m3) EAU + ASS	0,0055	0,0056	0,0058	→	+3,92%
Recettes réelles	16 637 754	15 774 794	15 592 629	→	- 1,15%
Dépenses réelles	14 421 532	13 044 791	14 495 667	↗	+ 11,12%
Epargne brute (€)	2 216 222	2 730 003	1 096 963	↘	- 59,82%
Dette totale (€)	17 661 904	22 275 241	21 239 410	↘	- 4,65%
Dont dettes financières		13 967 952	16 358 596 ⁶	↗	+17,12%
Durée d'extinction de la dette de la collectivité (année) <i>nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>		5,12	14,91	↗	+9%ans
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente EAU (Fort-de-France) au 31/12 de l'année n sur les factures de l'année n-1		5,64%	6,50%	→	+0,86 pt
Taux de recouvrement eau		94,36%	93,50%	→	- 0,86 pt
Montant des travaux PPI toutes communes confondues	3 286 604	894 760	320 399	↘	- 64,19%
<i>Dont Fort-de-France</i>	1 667 229	514 959	306 365	↘	- 40,51%
<i>Dont Schœlcher</i>	1 619 375	379 801	14 035	↘	- 96,30%
PPI voté (BP+BS+DM+RAR)	3 904 090	1 105 048	1 008 239	↘	- 8,76%
Taux d'exécution du PPI	84,18%	80,97%	31,78%	↘	- 49,19 pt

⁶ Conversion de la dette envers la ville de Fort-de-France en dette financière.

4.3 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

4.3.1 INDICATEURS RELATIFS AUX ABONNES

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2012	2013	2014	Evolution 2014/2013
Population légale (population totale INSEE au 1er janvier de l'année n+1) (nb)	Fort-de-France	88 623	88 182	87 017	↓ - 1,32%
	Schoelcher	21 209	21 026	20 490	↓ - 2,55%
	Saint-Joseph	17 057	17 221	17 016	↓ - 1,19%
	Lamentin		40 129	40 470	→ + 0,85%
	TOTAL ODYSSI	126 889	166 558	164 989	↓ - 0,94%
Nombre d'abonnements (nb) assainissement collectif ⁷	Fort-de-France	20 660	21 284	20 449	↓ - 3,97%
	Schoelcher	5 708	5 735	5 988	↗ + 4,41%
	Saint-Joseph	713	727	722	→ - 0,69%
	Lamentin		8 118	8 453	↗ + 4,13%
	TOTAL ODYSSI	27 081	68 422	68 863	↓ -0,73%
Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées (nb) ⁸	Fort-de-France	53 351	54 358	51 274	↓ - 5,67 %
	Schoelcher	12 792	12 694	12 759	→ + 0,51%
	Saint Joseph	1 879	1 903	1 876	↓ -1,42%
	Lamentin		18 286	19 001	↗ 3,91%
	TOTAL ODYSSI	68 022	87 241	84 461	↓ -3,19%
Taux d'abonnés raccordés à l'assainissement collectif (%)	Fort-de-France	60%	62%	58%	↓ -3,21 pt
	Schoelcher	60%	60%	62%	↗ 1,80 pt
	Saint Joseph	11%	11%	11%	→ -0,03 pt
	Lamentin		46%	47%	↗ 1,38 pt
	TOTAL ODYSSI	54%	52%	51%	→ -0,97 pt
Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers (nb pour 1000 habitants desservis) (%)		0	0	0	→ -

4.3.2 INDICATEURS RELATIFS AU RESEAU ET A LA COLLECTE

⁷ Fiabilisation de la collecte des données – modification des données su FDF

⁸ 2013 : reprise de l'exploitation de la commune du LAMENTIN

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2012	2013	2014	Evolution 2014/2013	
Linéaire de réseau (hors branchemen)t) (km)	Fort-de-France	* Données mises à jour en 2013 suite à l'audit patrimonial des conduites et des ouvrages. Concernant la commune de Saint-Joseph, seules les données du bourg sont disponibles.	200,004	200,324	→	+0,16%
	Schoelcher		46,726	46,831	→	+0,22%
	Saint Joseph		6,331	6,422	↗	+1,44%
	Lamentin		72,431	73,483	↗	+1,45%
	TOTAL ODYSSI		325,492	327,06	→	+0,48%
Nombre d'autorisation de déversement d'effluents d'établissement dans le réseau de collecte des eaux usées (nb)	Fort-de-France	2	2	4	↗	+100%
	Schoelcher	0	0	0	→	-
	Saint Joseph	0	0	0	→	-
	Lamentin		0	4	↗	-
	TOTAL ODYSSI	2	2	8	↗	+300%
Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	Fort-de-France	8,53	10,00	9,98	→	- 0,16%
	Schoelcher	1,31	14,98	14,95	→	- 0,22%
	Saint Joseph	0,00	31,59	31,14	→	- 1,42%
	Lamentin		6,90	6,80	→	- 1,43%
	TOTAL ODYSSI	5,60	10,45	10,40	→	- 0,48%
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%) ⁹	Fort-de-France	0,7006	1,0417	0,9972	→	- 0,04 pt
	Schoelcher	0,2971	1,0775	0,9956	→	- 0,08 pt
	Saint-Joseph	0,0000	0,0000	0,1183	→	+ 0,12 pt
	Lamentin		0,0039	0,0039	→	-0,00 pt
	TOTAL ODYSSI	0,5339	0,7956	0,7565	→	-0,04 pt
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées NEW VERSION 2013	ODYSSI		10	25	↗	+15pts
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées ¹⁰	ODYSSI	80	50	50	→	-

⁹ Modification du taux de renouvellement du à l'application du linéaire réseau résultant de l'audit patrimonial du réseau et des conduites.

¹⁰ Modification suite à la fiabilisation des données

4.3.3 INDICATEURS RELATIFS A L'EPURATION

Les conformités (données extraites du site : <http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/liste.php>)

STEU	Capacité nominale en EH	Conformité globale	Conformité globale	Conformité réseau
		équipement au 31/12/2014	performance en 2013	
FORT-DE-FRANCE Lunette Bouillée	500	Oui	Oui	Oui
FORT-DE-FRANCE-ACAJOU	5000	Oui	Non	Oui
FORT-DE-FRANCE-DILLON 1	25000	Oui	Oui	Oui
FORT-DE-FRANCE-DILLON 2	60000	Oui	Oui	Oui
FORT-DE-FRANCE-GODISSARD	13000	Oui	Oui	Oui
FORT-DE-FRANCE-LONG PRE	1200	Oui	Oui	Oui
FORT-DE-FRANCE-POINTE DES NEGRES	30000	Oui	Oui	Oui
LAMENTIN GAIGNERON	35000	Oui	Oui	Oui
LAMENTIN PELLETIER DESIRADE	3500	Oui	Oui	Oui
SAINT-JOSEPH-Presqu'île	50	Oui	Oui	-
SAINT-JOSEPH-Bambou-Duchamp	100	Non	Non	-
SAINT-JOSEPH-Belle-Etoile	500	Non	Oui	-
SAINT-JOSEPH-Les Hameaux	200	Oui	Oui	-
SAINT-JOSEPH-Ravine Blanche Nord	125	Oui	Non	-
SAINT-JOSEPH-Ravine Blanche Sud	250	Oui	Oui	-
SAINT-JOSEPH-ROSIERES	2500	Oui	Oui	Oui
SCHOELCHER FOND LAYAHE	4000	Oui	Oui	Oui

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2012	2013	2014	Evolution 2014/2013
Charge entrante en DBO5 en Kg/j	Godissard	221,9	149,8	265,4	↗ +77%
	Dillon 1	517,3	646,5	681,4	↗ +5%
	Dillon 2	872,5	1288,1	1 814,8	↗ +41%
	Pointe des Nègres	1 426,4	1053,6	988,1	↘ -6%
	Fond-Lahayé	95,6	99,7	71,5	↘ -28%
	Rosières	56,4	86,6	81,3	↘ -6%
	Acajou		355,9	288,0	↘ -19%
	Gaigneron		648,1	736,0	↗ +14%
	Pelletier Désirade		69,6	39,1	↘ -44%
	ODYSSI	3 527	4 398	4965	↗ +13%
Conformité de la performance des équipements d'épuration au regard des	Godissard	100%	100%	96%	↘ -3,70pt
	Dillon 1	100%	97%	97%	→ -0,27pt
	Dillon 2	100%	100%	100%	→ +0,00pt
	Pointe des Nègres	100%	100%	96%	↘ -3,51pt

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2012	2013	2014	Evolution 2014/2013	
prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	Fond-Lahayé	100%	100%	86%	↓	-14,29pt
	Rosières	100%	100%	93%	↓	-6,67pt
	Acajou <i>bilan conforme : 1/13</i>		0%	0%	→	0,00pt
	Gaigneron		100%	100%	→	0,00pt
	Pelletier Désirade		100%	100%	→	0,00pt
	TOTAL ODYSSI	100%	96%	94%	↓	-1,99pt
Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration en TMS	Godissard	19,68	39,49	42,00	↗	6,36%
	Dillon 1	37,40	144,61	257,99	↗	78,40%
	Dillon 2	74,65	179,75	305,66	↗	70,05%
	Pointe des Nègres	305,00	284,21	298,97	↗	5,19%
	Fond-Lahayé	6,39	5,25	12,58	↗	139,62%
	Rosières	1,84	5,73	12,36	↗	115,71%
	Acajou		16,39	16,32	→	-0,43%
	Gaigneron		138,70	203,48	↗	46,71%
	Pelletier Désirade		6,03	0,45	↓	-92,54%
	ODYSSI	454,50	820,16	1149,81	↗	40,19%
Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation		0%	0%	98%	↗	+98 pt

4.3.4 INDICATEURS RELATIFS A TARIFICATION

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2012	2013	2014	Evolution 2014/2013	
Volumes facturés (m ³)	Fort-de-France (de mars n à février n+1)	3 112 387	3 053 170	2 996 147	↓	-2%
	Schoelcher	716 855	682 354	667 314	↓	-2,20%
	Saint-Joseph	60 324	67 622	56 265	↓	-16,79%
	Lamentin		1 051 610	1 011 436	↓	-3,82%
	ODYSSI	3 889 566	4 854 756	4 731 162	↓	-3%
Montants facturés (€ TTC)	Fort-de-France	6 186 736	6 325 186	6 171 648,15 €	↓	-2,43%
	Schoelcher	1 470 616	1 472 747	1 445 667,41	↓	-1,84%
	Saint-Joseph	125 457	146 699	133 325,42	↓	-9,12%
	Lamentin		1 975 555	2 171 097,61	↗	+9,90%
	ODYSSI	7 782 809	9 920 187	9 921 739	→	+ 0,02%

Prix unique de l'assainissement collectif sur le territoire de la CACEM

Les indicateurs ci-dessous sont établis au 1^{er} janvier N+1

Base 120 m³

Montant Prime fixe	46,47 €	46,47 €	46,47 €	→	-
Redevance (consommation)	211,20 €	211,20 €	211,20 €	→	-
Redevance modernisation des réseaux	18,00 €	18,00 €	18,00 €	→	-
TVA	5,79 €	5,79 €	5,79 €	→	-
Facture TTC 120m³	281,46 €	281,46 €	281,46 €	→	-

Tarif au M³

Base 120 M³

Prix TTC au m ³ (base 120m ³)	2,35 €	2,35 €	2,35 €	→	-
Redevance au m³	1,76 €	1,76 €	1,76 €	→	-

4.3.5 INDICATEURS RELATIFS A LA GESTION FINANCIERE

INDICATEURS	COMMUNE / STATIONS	2012	2013	2014	Evolution 2014/2013
Montant financier des travaux engagés (€)	Fort-de-France	3 709 919	3 740 050	896 308	↘ -76,03%
	Schœlcher	1 353 374	504 654	100 745	↘ -80,04%
	Saint-Joseph	616 649	324 201	9 440	↘ -97,09%
	Lamentin	1 658 624	81 892	197 840	↗ +141,59%
	Opérations communes aux 4 communes		1 524 412		↘ -100%
	ODYSSI	7 338 566	6 175 209	1 204 332	↘ -80,50%
PPI voté (BP+BS+DM)+RAR		7 968 234	6 235 700	2 160 785	↘ -65%
Taux d'exécution du PPI		92%	99%	56%	↘ -43,23pt
Epargne brute (€)		2 446 929	4 250 189	2 360 878	↘ -44%
Dette totale (€)		21 865 208	23 575 669	22 641 420	↗ 4%
Dont dettes financières			15 408 078	18 954 088	↗ +23% ¹¹
Durée d'extinction de la dette de la collectivité <i>nombre théorique d'années nécessaires pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires (dette financière)</i>			3,63	8,03	↗ +4,4 ans
Taux d'impayés pour les factures d'eau de l'année précédente ASS au 31/12 de l'année n sur les factures de l'année n-1	Fort-de-France		10,35%	8,64%	↘ -1,71pt

¹¹ Conversion de la dette de la ville de Fort-de-France en une dette financière

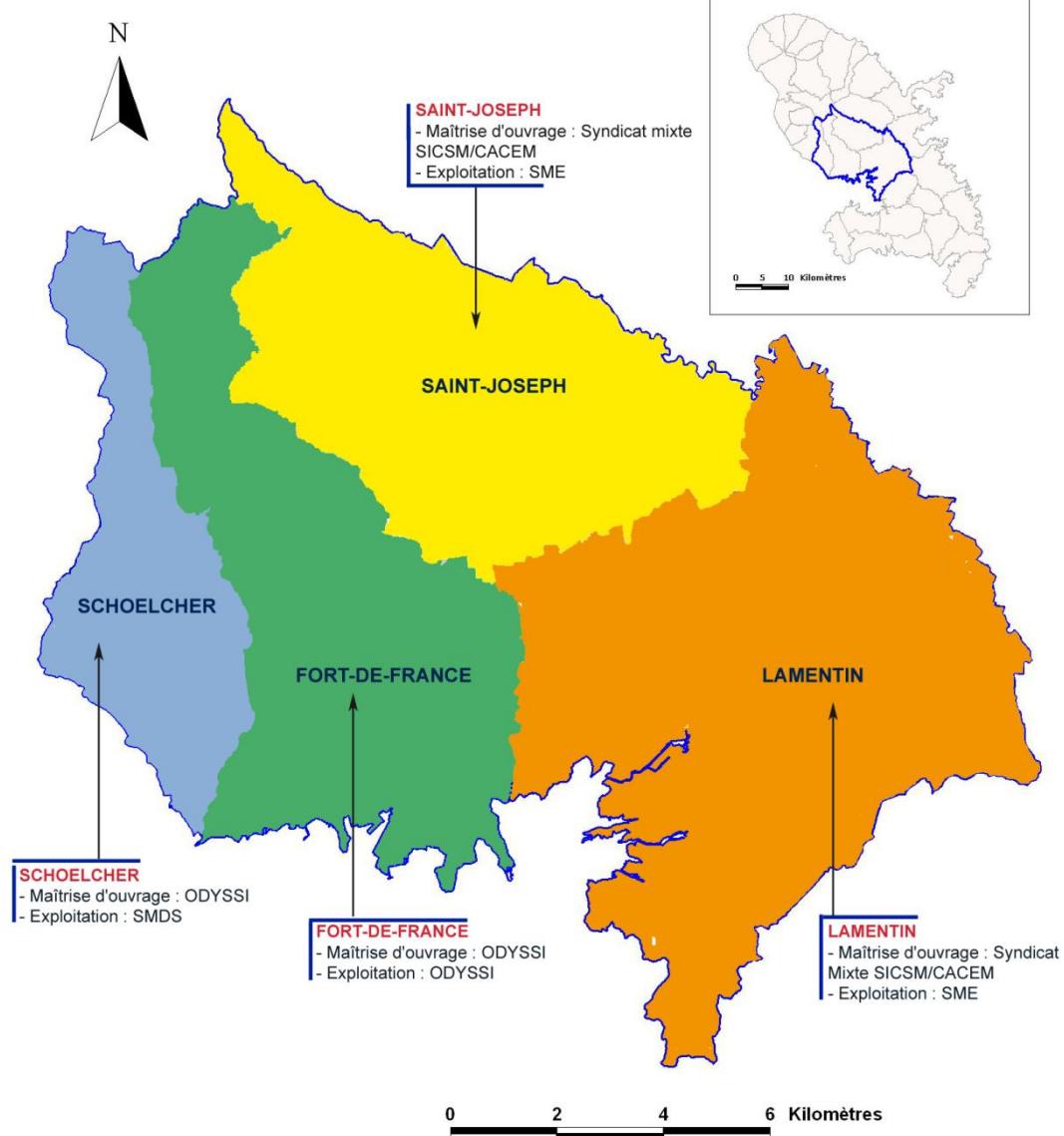
4.4 ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

INDICATEURS		2012	2013	2014	Evolution 2014/2013
Estimation du nombre d'habitants non desservis par un réseau de collecte des eaux usées	Fort-de-France	35 272	33 824	36 169	↗ +7%
	Schoelcher	8 417	8 332	7 750	↘ - 7%
	Saint Joseph	15 178	15 318	15 140	↘ - 1%
	Lamentin	21 190	21 843	21 469	↘ - 2%
	TOTAL ODYSSI	80 057	79 317	80 528	↗ +2%
Nombre de foyers raccordés à l'assainissement non collectif	Fort-de-France	13 659	13 244	14 421	↗ +9%
	Schoelcher	3 756	3 764	3 637	↘ - 3%
	Saint-Joseph	5 758	5 853	5 828	→ - 0%
	Lamentin	9 232	9 697	9 551	→ - 2%
	TOTAL ODYSSI	32 405	32 558	33 437	↗ +3%
Nombre de dossiers de contrôle du neuf reçus	Fort-de-France	93	144	248	↗ +72%
	Schoelcher	74	35	54	↗ +54%
	Saint Joseph	20	64	107	↗ +67%
	Lamentin	176	189	241	↗ +28%
	TOTAL ODYSSI	363	432	650	↗ +50%
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (indicateur modifié suite à l'arrêté du 2 décembre 2013)	Fort-de-France		13%	13%	→ -
	Schoelcher		3%	3%	→ -
	Saint Joseph		5%	5%	→ -
	Lamentin		19%	19%	→ -
	TOTAL ODYSSI		13%	13%	→ -
Diagnostic assainissement réalisés dans le cadre de transactions immobilières	Fort-de-France	87	79	114	↗ +44%
	Schoelcher	12	8	15	↗ +88%
	Saint Joseph	15	12	28	↗ +133%
	Lamentin	36	34	34	→ +0%
	TOTAL ODYSSI	150	133	191	↗ +44%
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif ¹²		100	130	130	→ -
Contrôle du neuf au 1er janvier de l'année n+1 contrôle de conception		187 €	187 €	187 €	→ -
Contrôle du neuf au 1er janvier de l'année n+1 contrôle de réalisation		97 €	97 €	97 €	→ -

¹² Ajout des éléments facultatifs : Délibération n° CC 05 86, du 23/07/2010, portant approbation de la prise de compétences Entretien et Réhabilitation des installations d'assainissement non-collectif et unité de traitement des matières de vidange depuis le mois d'octobre 2013

INDICATEURS	2012	2013	2014	Evolution 2014/2013
Contrôle de l'existant au 1er janvier de l'année n+1	84 €	84 €	84 €	→ -
Diagnostic assainissement préalable à la vente d'un immeuble (de 0 à 2 appartements par immeuble)	200 €	200 €	200 €	→ -

SERVICE EAU POTABLE



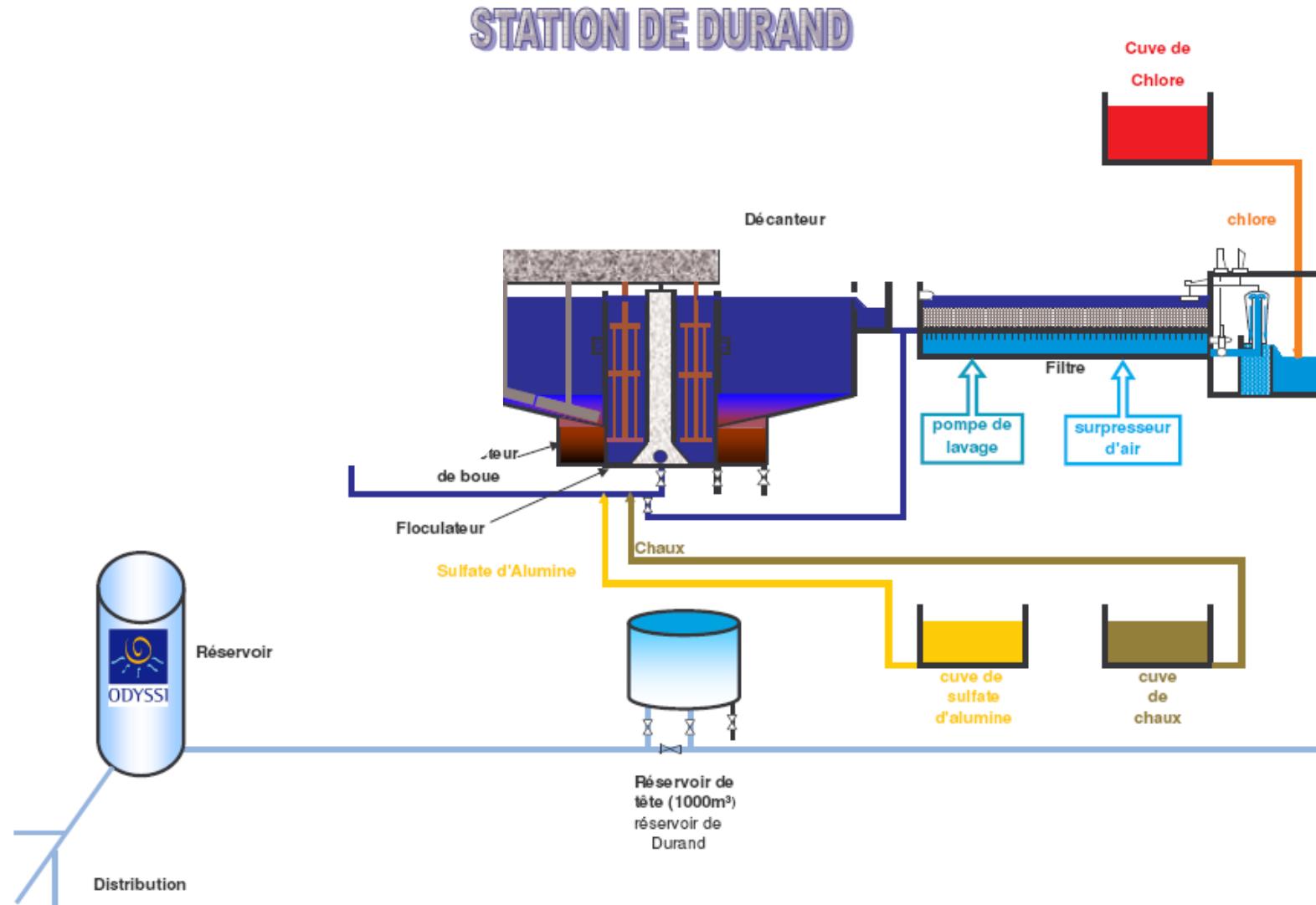
1 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

Les services techniques se sont réorganisés au 1^{er} janvier 2013 pour donner naissance à quatre départements :

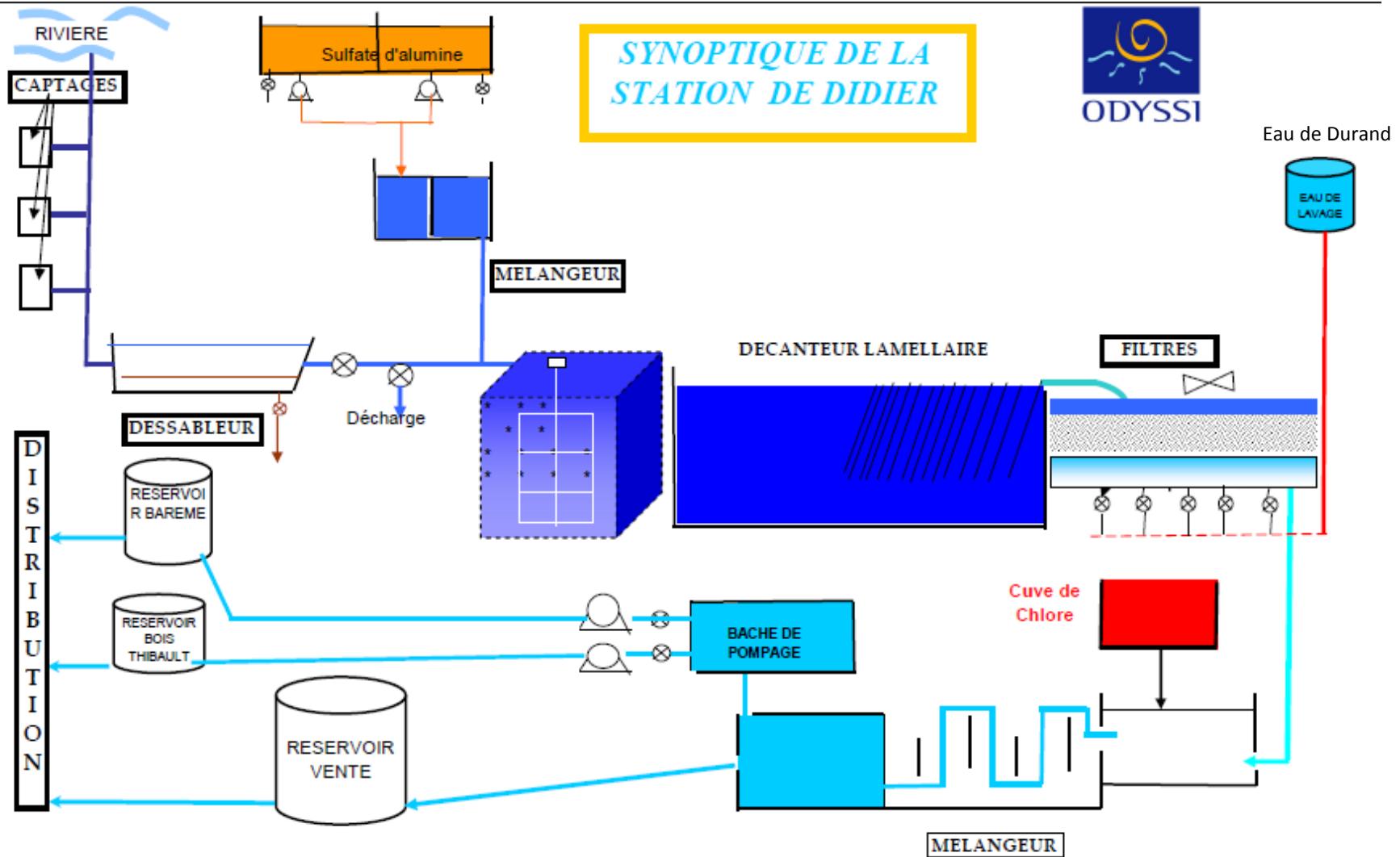
- L'exploitation
 - Ce département est composé de 5 secteurs d'activité :
 - Le secteur de la production distribution de l'eau potable qui comprend les trois usines de production d'eau (Didier – Durand et Caférière), une équipe de recherche de fuite, et une équipe chargée de suivre la distribution (les réservoirs et les régulateurs de débit).
 - Le secteur collecte et traitement de l'assainissement qui comprend 09 STEP d'assainissement, 23 mini STEP (+26% en 1 an), 72 PR (postes de refoulement) (+ 5% en un an), ainsi que l'ensemble des réseaux d'assainissement gravitaire et sous vide
 - Le secteur travaux eau potable et assainissement qui lui est chargé d'effectuer les réparations de casses sur les réseaux
 - Le secteur électromécanique qui est un secteur d'activité support et qui intervient sur l'ensemble des secteurs de l'eau et de l'assainissement précédemment cités.
 - Une équipe télégestion qui est aussi un secteur d'activité support qui réalise l'entretien et le développement de la télégestion sur l'ensemble des secteurs de l'eau et de l'assainissement.
 - L'assistance technique aux usagers regroupant la SPANC, le secteur urbanisme et le secteur raccordement/branchement (E.U – AEP)
 - La logistique (parc automobile, magasin, petits travaux...)
 - Les projets : regroupant l'équipe projets technique et l'équipe diagnostic réseau eau et assainissement

2 LE RESEAU

2.1 LES STATIONS D'EAU POTABLE

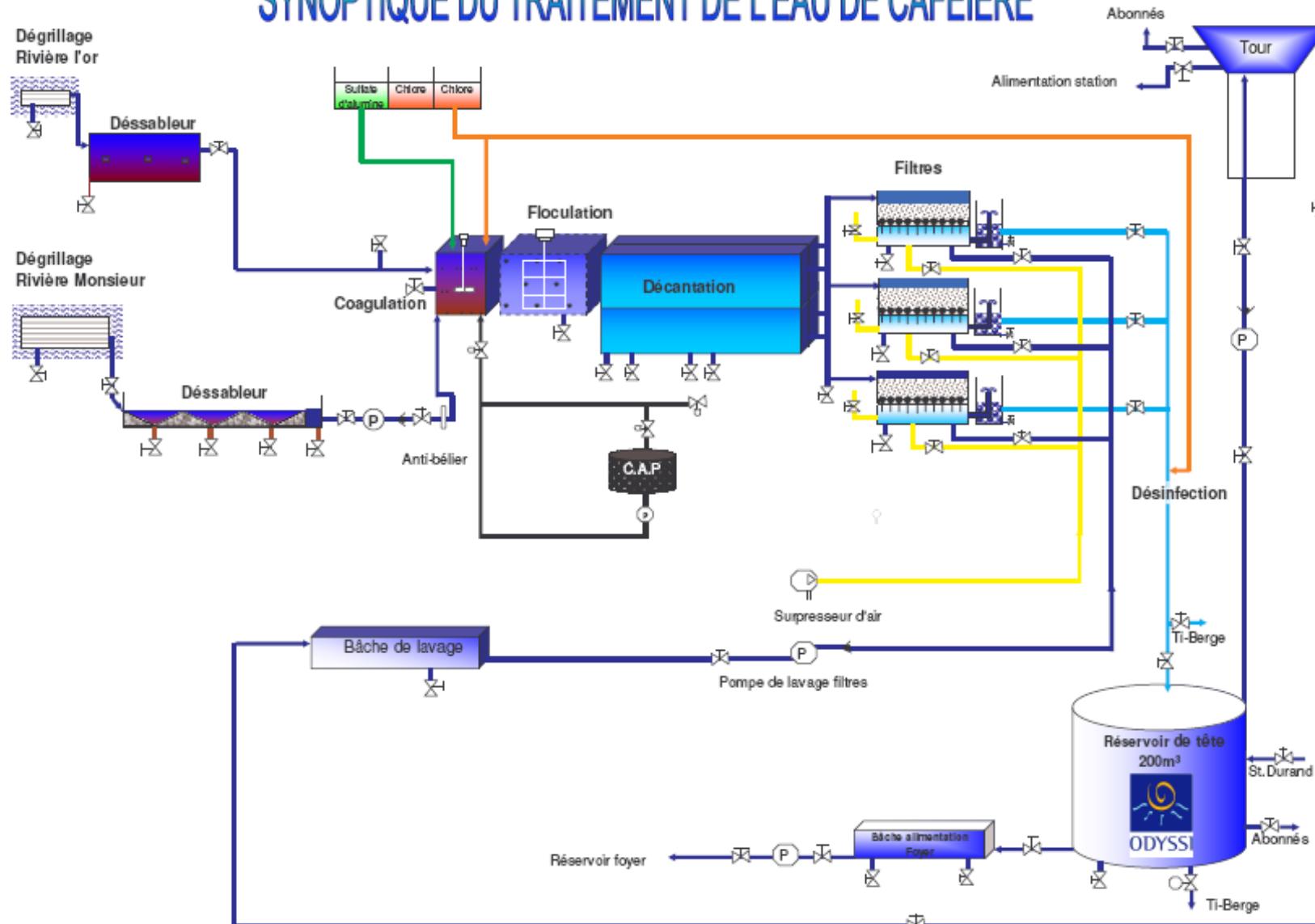


SYNOPTIQUE DE LA STATION DE DIDIER



STATION DE SECOURS

SYNOPTIQUE DU TRAITEMENT DE L'EAU DE CAFEIERE



2.2 LES RESERVOIRS

Un **réservoir d'eau** est une construction destinée à entreposer l'eau potable, et placée en général sur un sommet géographique pour permettre de distribuer l'eau, sous pression aux abonnés d'un secteur.

L'entreposage de l'eau dans un réservoir joue un rôle de tampon entre le débit demandé par les abonnés, le débit fourni par la station de production ou par le réservoir situé en amont.

L'entreposage de l'eau permet également de faire face aux demandes exceptionnelles en cas d'incendie.

Les réservoirs rattachés à CAFEIERE notamment qui sont désormais alimentées en majeur partie par la station de DURAND

n°	RESERVOIRS	CAPACITE	Station	Secteurs distribués	Année de construction
1	Evêché	6000	DIDIER	Quartier Evêché, centre-ville	1915
2	Tartenson	3000	DIDIER	Tartenson	1975-1977
3	Sainte-Catherine	3000	DIDIER	Lotissement Berny-Didier	1957
4	Barême	700	DIDIER	Route de Balata, 7,5km	1967
5	Bois-Thibault	700	DIDIER	Bois-Thibault	1978
6	Camp de Balata	240	DIDIER	Route de Balata, 9km	
7	Ermitage	1400	DIDIER	Ermitage	1957
8	Gouyer	2500	DIDIER	Route de balata, 4,5km	1968-1975
9	Tivoli	1000	DURAND	Tivoli Post-Colon, Tivoli Rodate	2011
10	Venté	4000	Didier	Didier - Venté	1968
11	Morne Lillet	20	CAFEIERE	Rivière l'OR	
12	Foyer	300	CAFEIERE	Rivière l'OR	
13	Tiberge	3000	DURAND-CAFEIERE		1936-1971
14	Jambette	1000	DURAND	Jambette BeauSéjour	1971
15	Clarac	350	DURAND	Morne Desaix - Redoute	1934
16	Marine	2000	DIDIER	1943-1968	1943-1968

n°	RESERVOIRS	CAPACITE	Station	Secteurs distribués	Année de construction
17	Pichevin	1000	DIDIER	Morne Pichevin	1955
18	La Joyau	1500	DURAND	La Meynard	
19	Dillon	3000	DURAND	Morne Dillon	1973-1986
20	Morne Morisset	1000	DURAND	Morne Morisset	1976
21	Calebasse	300	DURAND	Calebasse	1963
22	Manoir	1500	DURAND-CAFEIEIRE	cité Bon'air - Route des religieuses	1983
23	Pommies	3000	DURAND-CAFEIEIRE	Redoute	1971-1985
24	Religieuses	700	DURAND-CAFEIEIRE	Religieuse	1943
25	Châteaubœuf	1500	DURAND	Zac de Châteaubœuf	1980
26	Durand	1000	DURAND	Quartier Séaille- Saint-Joseph	
27	Caféière	1250	CAFEIERE	Caféière	1939
27	44960				

Le volume global de stockage est de 44 960 m3.

2.3 LE RESEAU

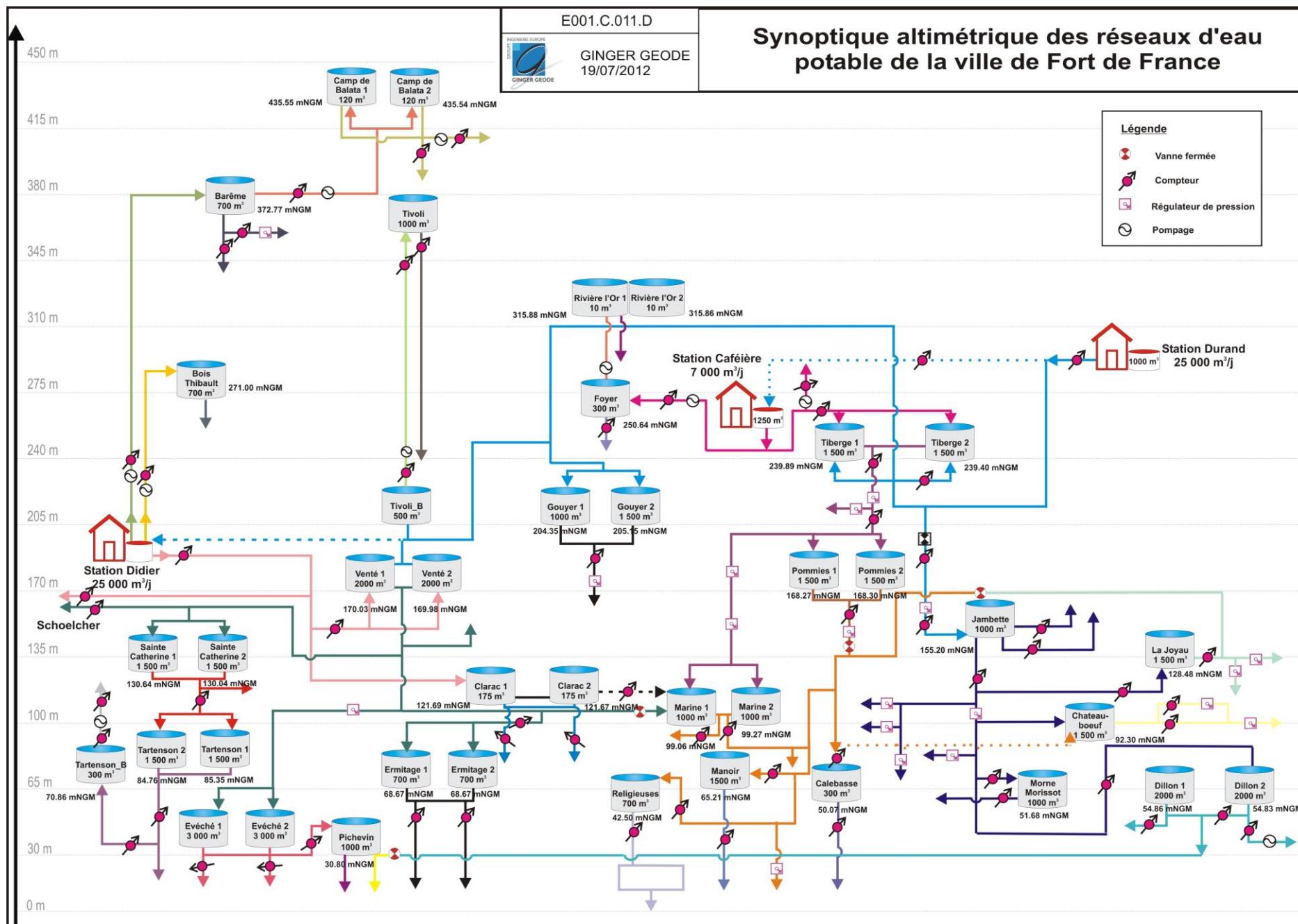
La longueur du réseau d'eau potable sur la commune de Fort-de-France a été revue suite à l'audit patrimonial réalisée des conduites réalisé en 2013. La longueur du réseau est évaluée à 363,709 km

Les réservoirs font l'objet d'aménagement de systèmes de comptage et de mise en place de télégestion depuis 2011.

RESEAU AEP FDF		
MATERIAUX	Linéaire	Répartition
Fonte	284 991 ml	78,3%
PVC	42 570 ml	11,7%
PE	32 576 ml	9%
Acier galva	3 572 ml	1%
TOTAL	363 709 ml	100%

Le réseau d'adduction :

Synoptique altimétrique des réseaux d'eau potable de la ville de Fort de France



2.4 LE CHEMIN DE L'EAU "DU CAPTAGE AUX QUARTIERS DESSERVIS"

Captages	Unités de production / capacité	Unités de distribution	Quartiers desservis
RIVIERE DUMAUZE RIVIERE ABSALON RIVIERE DUCLOS	STATION DE DIDIER (25 000 m3 / jour)	FORT DE FRANCE BALATA BAREME	Route de Balata du 7km5 à l'Eglise – Bois-Thibault – Belvédère - Route de Didier – Balata – Morne Laurent – Chemin Jules Beaunesse – Du camp de Balata au 13 ^{ème} km – Hôpital Clarac - Route du Pavé – Crozanville – Avenue Pasteur – Route de Redoute (Fond d'or) – Ermitage – Terre Sainville – Pont de chaines – Détour Bourdin – Centre ville – Rive droite – Ravine Bouillée – Morne Tartenson – Tivoli Rodate – Didier – Vieux moulin – Route de l'union – Lotissement Berny – Trénelle - Citron – Fond Lada - Rond point du Viêt-Nam héroïque - Cluny - Plateau Roy – Clairière – Pointe des nègres – Clairière - Pointe la vierge – Ancienne route de Schœlcher
	STATION HAUT DIDIER	FORT DE FRANCE HAUT DIDIER	Didier après tunnel
RIVIERE MONSIEUR RIVIERE L'OR	STATION DE CAFEIERE (7000m3 / jour) production arrêtée et mise en route en cas de crise	FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	STATION DE DURAND (25 000 m3 / jour)	FORT DE FRANCE CENTRE	Cité calebasse – Calebasse 1 et 2 – Cité Bon air – Cité de l'amitié – Les hauts du port – Morne Pichevin Religieuses – Bas maternité – route de Folie – Renéville – Ravine Bouillée - Redoute – Ravine-vilaine – Coridon – Entraide – Moutte – Eaux découpées – Sainte-Thérèse – Lunette Bouillée – Languellier Bellevue – Morne Desaix – Morne Surey
		FORT DE FRANCE EST	Jambette – La joyau – Voix de ville – Zac Chateaupoeuf – Zac Ouest – Zac Est – Morne Morisset – Espérance – Chateaupoeuf - Dillon – Volga-plage – Zac Rivière roche – Zac Etang Z'abricot – Canal Alaric – TSF – Baie des Tourelles – Avenue Maurice Bishop
		FORT DE FRANCE OUEST	Balata - Godissard – De Briand – Gouyer – Lotissement Les Pitons - Tivoli post-colon - Desrochers
		FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	Rivière l'or – Foyer – Morne Lillet- Ravine Vilaine
SOURCE CRISTAL	STATION MEDAILLE	FORT DE FRANCE MEDAILLE	La médaille

3 LES VOLUMES : DU VOLUME PRELEVE AU VOLUME DISTRIBUE

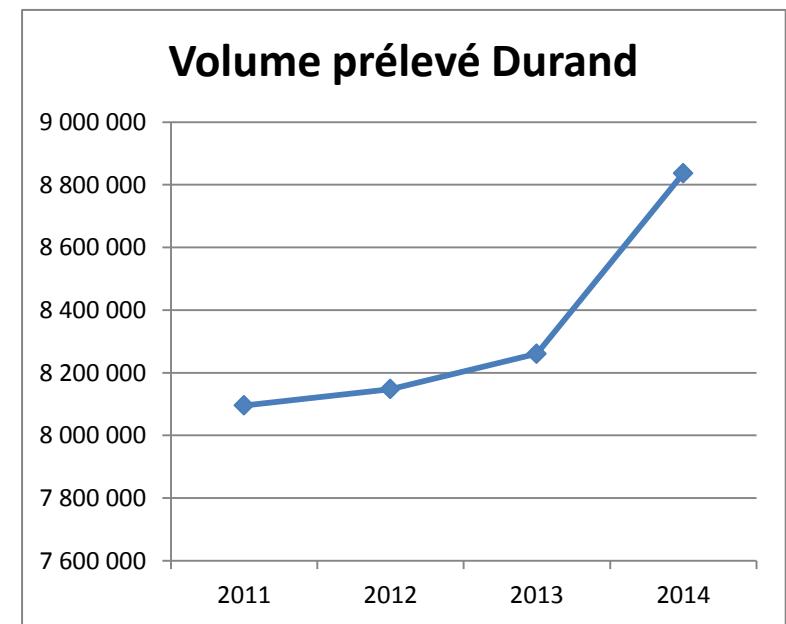
3.1 LES VOLUMES PRELEVES

Toutes les autorisations de prélèvements, de périmètres de protection et de traitements ont été validées par le préfet en 2011.

Ces autorisations sont applicables immédiatement, notamment sur les débits réservés, les débits minimums biologiques (Dmb). Ces Dmb visent à garantir un débit d'écoulement d'eau permanent dans les rivières y compris lors des épisodes de carême. L'objectif étant d'assurer une continuité écologique de la faune et de la flore.

Capteurs	2011	2012	2013	2014	Evolution 2014 / 2013
SOURCE CRISTAL					
RIVIERE DUMAUZE					
RIVIERE ABSALON	5 941 660	5 783 596	5 393 154	5 262 338	- 2,43%
RIVIERE DUCLOS					
RIVIERE MONSIEUR					
RIVIERE L'OR	106 946				
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	8 095 541	8 147 715	8 260 781	8 836 655	+ 6,97%
TOTAL	14 144 147	13 931 311	13 653 935	14 098 993	+ 3,26%

Augmentation des volumes prélevés sur la Rivière blanche due en majeur partie à l'augmentation de la livraison d'eau en gros



LES RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

- Les deux forages situés à Cœur Bouliki ont été réalisés mais pas encore mis en exploitation, des difficultés sont rencontrées au niveau du raccordement électrique. Le potentiel est estimé entre 40 et 50 m3/h par forage, soit environ 2300 m3/j.
- Le forage pour la commune de Schoelcher situé à Case Navire a été mis en service courant d'année

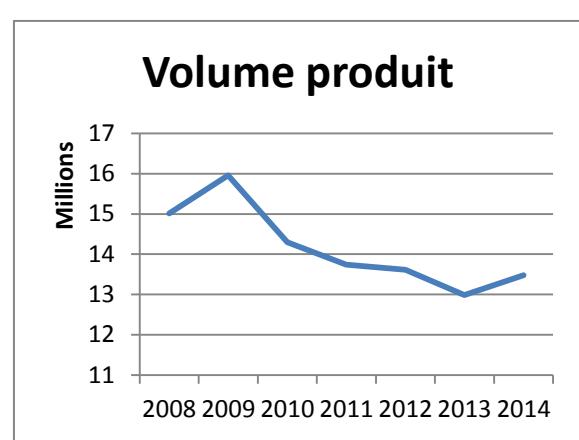
3.2 LES VOLUMES PRODUITS

2014	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
Didier	445 560	386 880	447 120	418 547	432 998	424 526	421 546	438 822	421 776	417 195	409 704	426 548	5 091 223
Durand	705 128	616 974	708 100	663 679	709 510	720 882	721 847	692 686	696 867	707 434	670 973	698 404	8 312 484
Caféière	2 441	462	1 737	-2 777	5 013	21 056	14 484	3 984	8 489	9 500	3 445	4 003	71 837
Total 2014	1 153 129	1 004 316	1 156 957	1 079 449	1 147 521	1 166 464	1 157 877	1 135 492	1 127 132	1 134 129	1 084 122	1 128 955	13 475 544
Rappel total 2013	1 087 495	1 017 442	1 124 991	1 090 008	1 095 962	1 054 783	1 106 086	1 068 730	1 044 839	1 077 212	1 087 327	1 129 680	12 984 555
Evolution 2014/2013	6,04%	-1,29%	2,84%	-0,97%	4,70%	10,59%	4,68%	6,25%	7,88%	5,28%	-0,29%	-0,06%	3,78%

Ces volumes prennent en compte les volumes exportés vers les Villes de Schoelcher et du Lamentin

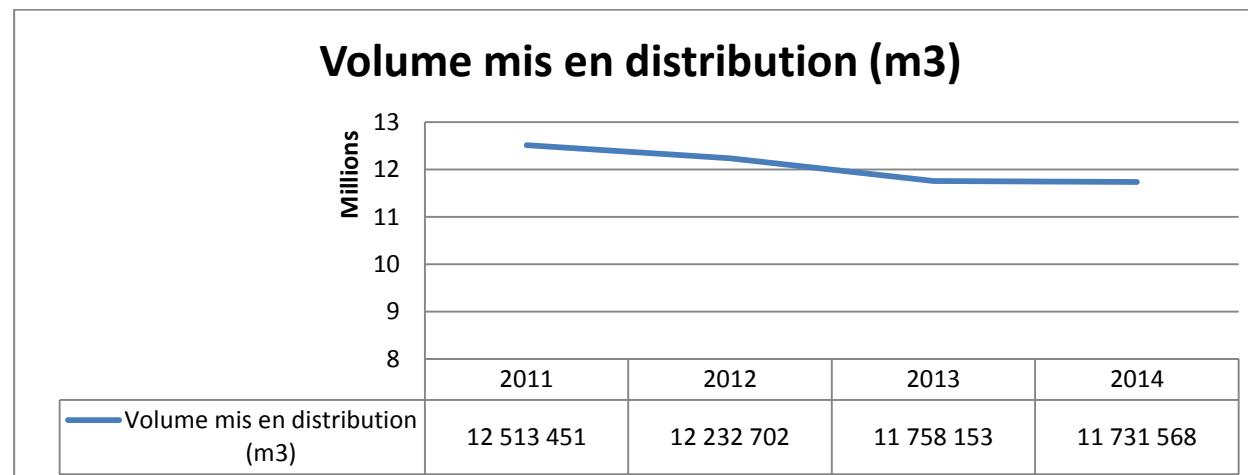
3.2.1 EVOLUTION DES VOLUMES ANNUELS PRODUITS

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Didier	5 599 485	5 559 139	5 943 829	5 713 337	5 742 500	5 595 596	5 215 044	5 091 223
Durand	9 003 495	9 053 378	9 535 316	8 100 843	7 555 020	7 613 656	7 745 489	8 312 484
Caféière	586 457	400 087	481 103	484 593	447 467	401 404	24 022	71 837
Total	15 189 437	15 012 604	15 960 248	14 298 773	13 744 987	13 610 656	12 984 555	13 475 544



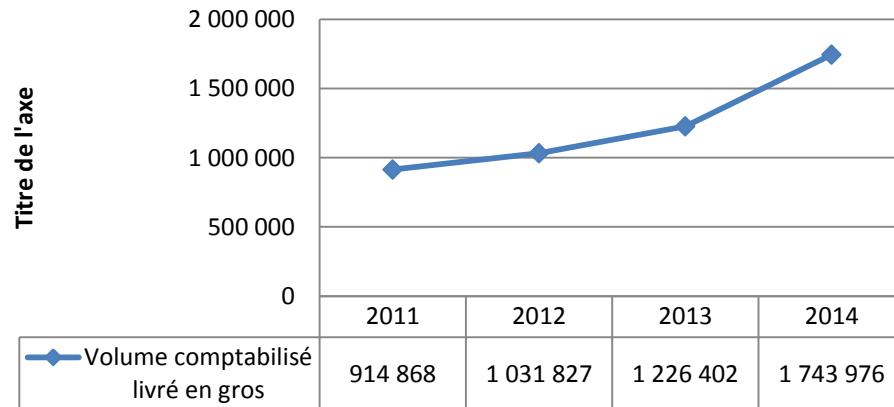
3.3 LES VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2014	1 000 140	857 714	1 023 413	942 784	1 020 573	1 008 515	1 008 867	984 677	972 411	994 958	935 854	981 661	11 731 568
Rappel total 2013	996 744	930 908	1 029 676	998 118	1 002 534	955 981	1 015 045	966 779	942 729	976 833	944 270	998 536	11 758 153
Evolution 2014/2013	0,34%	-7,86%	-0,61%	-5,54%	1,80%	5,50%	-0,61%	1,85%	3,15%	1,86%	-0,89%	-1,69%	-0,23%



3.4 LES VOLUMES VENDUS EN GROS

Volume comptabilisé livré en gros - eau potable



En 2014, il s'agit de l'eau livré en gros à la SMDS.

ODYSSI exploite un forage d'eau brute servant à alimenter l'habitation EA petit morne (activité agricole).

Volume eau brute EA petit morne 2014 : 134 576 m3.

4 LA QUALITE DES EAUX

4.1 SYNTHESE DU CONTROLE SANITAIRE EFFECTUE PAR L'ARS

4.1.1 CONFORMITE BACTERIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

Conformité des eaux destinées à la consommation humaine Adduction de Fort de France - 2014			
CAPTAGE			
	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
RIVIERE ABSALON	6	100%	100%
RIVIERE ABSALON 2	2	100%	100%
RIVIERE BLANCHE BOULIKI	12	100%	67%
RIVIERE DUCLOS	3	100%	100%
RIVIERE DUMAUZE	6	100%	100%
RIVIERE L'OR	2	100%	50%
STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION			
	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
STATION DE CAFEIERE	6	100%	100%
STATION DE DIDIER	24	92%	100%
STATION DE DURAND	24	100%	96%
STATION MEDAILLE	2	100%	100%
UNITE DE DISTRIBUTION			
	Nombre de prélèvements	Conformité bactériologique	Conformité chimique
FORT DE FRANCE BALATA BAREME	9	100%	100%
FORT DE FRANCE CENTRE	79	100%	100%
FORT DE FRANCE EST	51	100%	100%
FORT DE FRANCE MEDAILLE	12	92%	100%
FORT DE FRANCE OUEST	55	100%	98%
FORT DE FRANCE RIVIERE L'OR	9	100%	100%

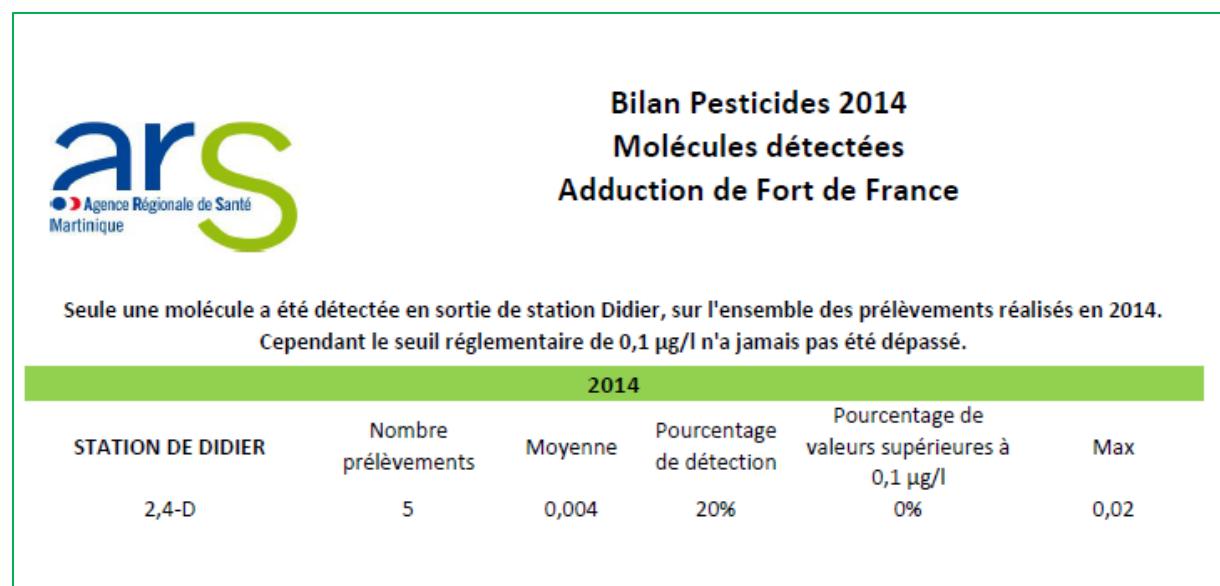
Soit :

Nombre total de prélèvements : 302

Nombre total de prélèvements hors captage : 271

- ◆ Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie : 99%
- ◆ Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie : 99%

4.1.2 CONTAMINATION DES EAUX PAR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES



4.2 RESULTATS DE L'AUTOCONTROLE QUALITE 2014

2014	Total	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
Nb d'analyses Turbidité	4554	438	391	404	390	381	342	389	460	434	438	487	408
Nb de dépassements Turbidité	0	0											
Taux de conformité Turbidité	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Nb d'analyses Aluminium	1003	126	121	42	47	13	34	22	116	112	112	258	51
Nb de dépassements Aluminium	11	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	7	0
Taux de conformité Aluminium	99%	100%	98%	100%	100%	85%	100%	100%	100%	100%	100%	97%	100%
Nb d'analyses Chlore	4635	432	395	410	392	389	342	390	464	495	443	483	419
Nb de dépassements Chlore	80	4	16	9	2	1	6	1	11	10	11	9	5
Taux de conformité Chlore	98%	99%	96%	98%	99%	100%	98%	100%	98%	98%	98%	98%	99%
Nb d'analyses pH	4379	425	358	390	367	365	332	378	450	418	429	467	386
Nb de dépassements pH	9	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	6	0
Taux de conformité pH	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	99%	100%

En 2014, il a été réalisé 14.571 analyses d'auto surveillance, soit 12,7% de moins qu'en 2013. Le nombre d'analyses fluctue selon la pluviométrie et donc selon la qualité d'eau brute à traiter. En effet, lorsqu'il pleut et que l'eau brute est dégradée, nous réalisons deux fois plus de contrôles.

5 L'EVOLUTION DU PARC DE COMPTEUR

5.1 L'EVOLUTION DU PARC DE COMPTEUR

	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution
Nb de compteurs changés	2027	1839	1535	1529	800	-47%
Nb de branchements neufs réalisés	229	345	431	418	574	+37%

6 LA TARIFICATION ET LES RECETTES DU SERVICE

6.1 LES MODALITES DE TARIFICATION

6.1.1 LE TYPE DE TARIFICATION

La facturation de l'eau potable est **semestrielle** (2 fois par an et par zone).

Elle comprend une part variable (consommation eau particulier) qui tient compte de la consommation réelle de l'abonné enregistrée par son compteur et une part fixe (prime fixe), indépendante du nombre de m³ livrés.

Cette part fixe correspond aux charges d'investissement et aux charges fixes d'exploitation (entretien du compteur, relevé, facturation, encaissement...)

6.1.2 LES CATEGORIES DE TARIFS

Il existe 3 tarifs : un tarif particulier, un tarif pour la vente en gros et un tarif pour la vente d'eau brute.

Le tarif particulier est unique, il ne fait l'objet d'aucune dégressivité ni progressivité.

Le tarif de vente d'eau en gros est fixé entre les parties (ODYSSI et les délégataires) en fonction des coûts de mise à disposition de la fourniture et fait l'objet d'une convention.

Le tarif d'eau brute fait l'objet d'une convention entre l'abonné et ODYSSI.

6.1.3 LES MODALITES D'EVOLUTION ET DE REVISION

Les tarifs votés au Conseil d'Administration d'ODYSSI, ils sont fixés en fonction des coûts de service et pour répondre à la réglementation en la matière (principe « l'eau paye l'eau »).

- Les tarifs en vigueur ont été approuvés par délibération du conseil communautaire du 04/12/2012
- Ils sont valables à partir du 01/01/2013 pour l'eau et l'assainissement

6.1.4 LES AUTRES PRESTATIONS

Les autres prestations (installation de chantiers, tranchées, canalisations, regards, branchements d'immeubles, équipements réseaux, équipements divers, essais réception, recollement, repérage de conduites, bétons et enduits etc....) font l'objet de devis établis sur la base d'un bordereau de prix approuvé par la délibération du Conseil d'Administration du 9 décembre 2008.

6.1.5 LES REDEVANCES PERÇUES POUR LE COMPTE DE TIERS

La réglementation prévoit que les services de distribution d'eau perçoivent pour le compte de tiers des taxes et des redevances ayant pour assiette la consommation d'eau des usagers. Il s'agit en l'occurrence de :

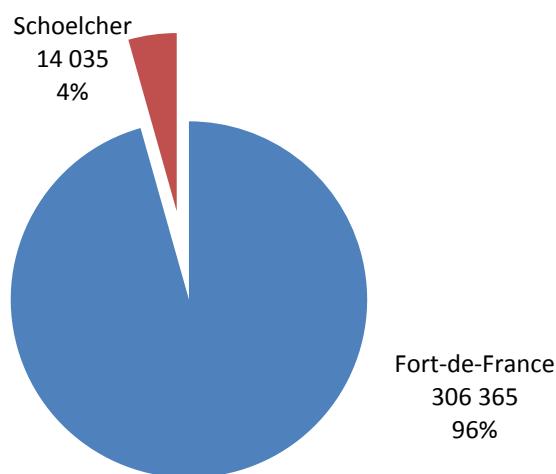
- la T.V.A. perçue pour le compte des services fiscaux au taux de 2,10 %.
- l'octroi de mer régional (O.M.R.) (équivalent à 1,5% de la part eau. Cette taxe est collectée pour le compte de la Région Martinique
- des redevances ODE au 1er janvier 2011:
 - la redevance pour préservation de la ressource : taux à 0,12 €/m³
 - la redevance pour pollution domestique : le taux est de 0,25 €/m³
 - la redevance pour modernisation des réseaux de collecte : le taux est de 0,15€/m³

La redevance ODE « préservation de la ressource » a été revalorisée à compter du 14/06/2011.

7 LES INVESTISSEMENTS

7.1 TRAVAUX MANDATES PENDANT L'EXERCICE 2014

PPI MANDATE PAR COMMUNE



N° PPI	COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Conso 2014	FEDER	FIDOM	ODE	Subventions reçues
E07-16	SCHOELCHER	Remise en service du réservoir Norley et reprise du réseau de distribution en EP - commune de Schœlcher	7 316 €	18 227 €			18 227 €
E06-6	FDF	Réhabilitation 22 réservoirs EP T1	69 052 €	59 739 €			59 739 €
E06-7	FDF	Construction d'un réservoir de tête de 1000 m3 & réhabilitation de la station de pompage de l'usine de Didier - T2	99 887 €	33 528 €	75 069 €		108 598 €
E10-1	FDF	Réhabilitation réseau alimentation EP Eaux Découpées Kerlys T1	16 972 €	38 516 €			38 516 €
MODER N	FDF	Modernisation des systèmes de gestion et de régulation des réservoirs		12 657 €		38 515 €	51 172 €
E07-13	SCHOELCHER	Reprise réseau de distribution Ravine Touza & fond rousseau	1 408 €			712 €	712 €
E07-17	SCHOELCHER	Raccordement du forage de Fond Lahayé au réservoir de Démarche bas				46 380 €	46 380 €
E09-1	SCHOELCHER	E09-1 MO/Adduction entre NORLEY et Réservoir Démarche Bas - Schœlcher	5 310 €				
E14-1	FDF	E14-1 Interconnexion SCCNO/CACEM	34 127 €				
E07-1	FDF	Intitulé de l'opération : Réhabilitation unité de	44 535 €				

N° PPI	COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Conso 2014	FEDER	FIDOM	ODE	Subventions reçues
		production EP Didier					
E07-9	FDF	Amélioration réseau AEP Morne Morisset	41 792 €				
TOTAL EAU POTABLE			320 399 €	162 667 €	75 069 €	85 607 €	323 343 €

7.2 LES TRAVAUX ET LES PROJETS

7.2.1 COMMUNE : FORT-DE-FRANCE

7.2.1.1 LES TRAVAUX

- Interconnexion entre les réservoirs Sainte Catherine et Plateau Roy (Fond de travaux SMDS)
- Renouvellement du réseau AEP à Détour Bourdin – RN3 (815 ml linéaires posés – 39 habitations raccordées)
- Renouvellement du réseau AEP Avenue Maurice Bishop (1 100 ml linéaires posés – 54 habitations raccordées)
- Renouvellement du réseau AEP Pointe Simon (230 ml posés – 6 habitations raccordées)

7.2.1.2 LES ETUDES

- TCSP section 1 (front de mer de fort de France) – renouvellement réseau AEP
- TCSP pont de Chateaubœuf déplacement du réseau AEP
- TCSP Maurice Bishop – renouvellement réseau AEP
- Regroupement et reconstruction du PR Sainte Thérèse et Alaric II

7.2.2 COMMUNE : SCHOELCHER

7.2.2.1 TRAVAUX

- Extension du réseau d'eau potable au quartier Allée des Pitons (Fond de travaux SMDS)

7.2.3 AUTRES TRAVAUX ET ETUDES : SCCNO

7.2.3.1 TRAVAUX

- Dévoiement définitif de la canalisation d'eau potable en PEHD 125 à Maniba – Case-Pilote
- Travaux de réhabilitation des réservoirs d'eau potable sur le territoire du SCCCNO

7.2.3.2 ETUDES

- Renforcement de la distribution, de l'adduction d'eau potable au quartier Bout Bois et réhabilitation des équipements hydrauliques des sites Bout Bois 1 et 2 – Commune du Carbet

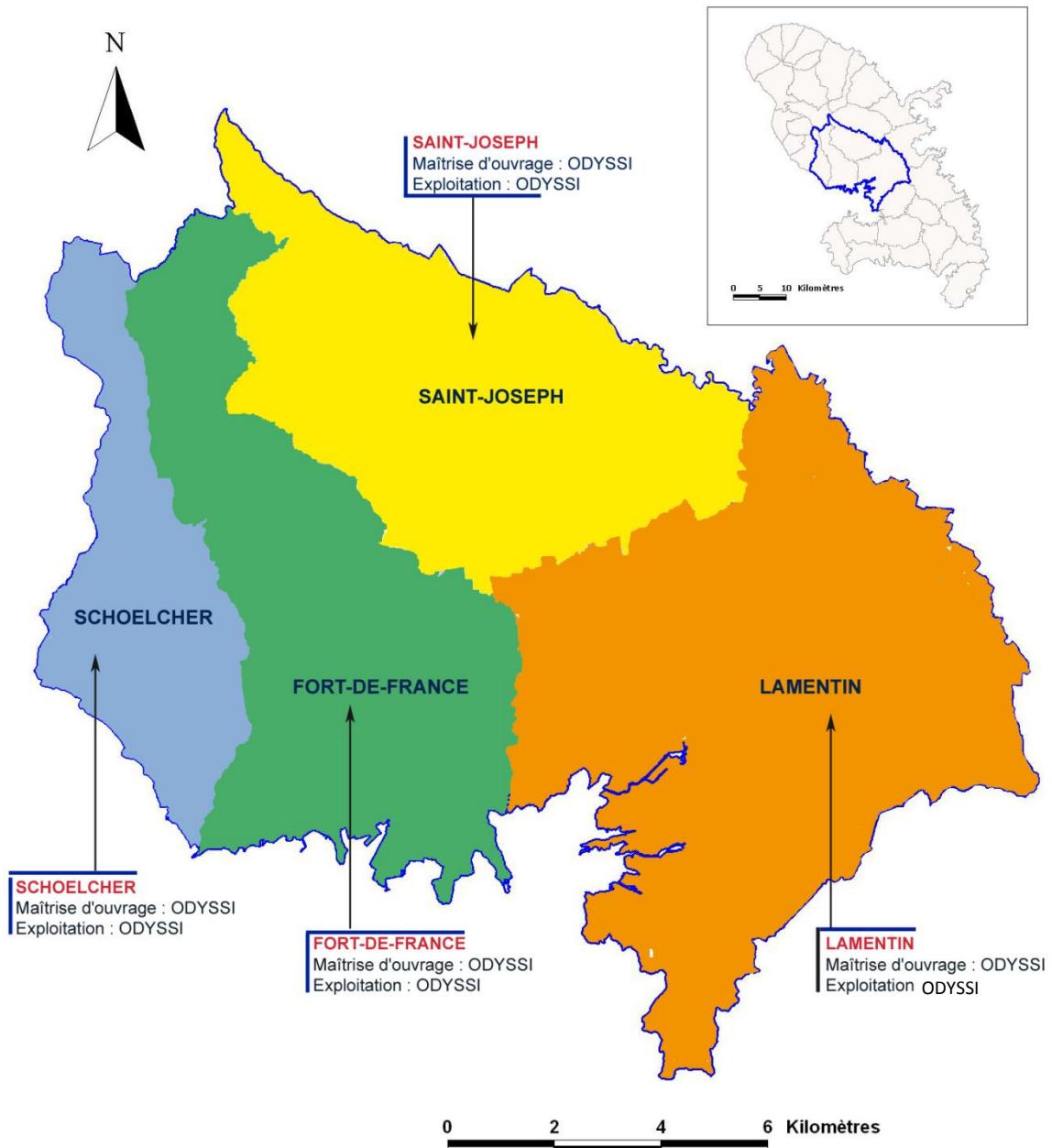
7.2.3.3 PROJETS

- Interconnexion entre le SCCNO et la CACEM

8 LES PERSPECTIVES 2015

Reprise en régie des communes du Lamentin et de Saint-Joseph pour la compétence eau potable.

Assainissement collectif



1 PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

1.1 LA COMPETENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le service assainissement collectif exploite les stations et ouvrages d'épuration ainsi que les réseaux de collecte des eaux usées sur l'ensemble du territoire de la CACEM : Fort-de-France, Schœlcher, Saint-Joseph et Le Lamentin.

1.2 LES MISSIONS DU SERVICE

Les principales missions du service sont :

- ~ de protéger notre environnement en éliminant la pollution contenue dans les eaux usées dans le cadre réglementaire.
- ~ de répondre aux attentes des abonnés tout en participant à l'amélioration du cadre de vie et au développement durable.

2 LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

2.1 LES USAGERS NON-DOMESTIQUES

	EXPLOITATION ODYSSI				
	Fort-de-France	Saint-Joseph	Schœlcher	Lamentin	Total exploitation ODYSSI
Nombre d'arrêtés de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	4	0	0	4	8
Liste de ces établissements	PROCHIMIE (Zac Rivière Roche) CET (lixiviat) Clinique Saint PAUL Distillerie DILLON			PROCHIMIE CHU Mangot VULCIN Abattoir départemental Martinique Viande	

2.2 LE RESEAU DE COLLECTE

Il y a deux types de réseaux sur la commune de Fort-de-France :

- ~ Gravitaire : les eaux usées s'écoulent gravitairement jusqu'à la STEP et en passant par un poste de relevage quand cela est nécessaire.
- ~ GANDILLON du nom de son concepteur. Réseau sous vide qui a la particularité d'aspirer les effluents même à faible pente. Il y a 6 collecteurs qui sont curés une fois par semaine.

2.3 LES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PARC DES STATIONS D'EPURATION

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Fort-de-France	Dillon II	Boues activées	Biologique	60 000	1999	Mécanique
	Dillon I	Boues activées	Biologique	25 000	1990	Mécanique
	Godissard	Boues activées	Biologique	13 000	1981	Mécanique
	<i>Lunette Bouillée</i>	<i>Boues activées</i>	<i>Biologique</i>	500	1978	Vidangeur
	<i>Les Charmilles</i>	<i>Boues activées</i>	<i>Biologique</i>	140		Vidangeur
	<i>Les Meynard</i>	<i>Boues activées</i>	<i>Biologique</i>	30	1991	Vidangeur
	<i>Lot Modeste</i>	<i>Boue activée</i>	<i>Biologique</i>	100		
	TOTAL FORT-DE-FRANCE			98 770		
Schœlcher	Pointe des Nègres	Physico-chimique	Biofiltration	30 000	2001	Mécanique
	Fond Lahayé	Boues activées	Biologique	4 000		Mécanique
	TOTAL SCHOELCHER			34 000		
Saint-Joseph	Rosières	Boues activées	Biologique	2500	1972	Vidangeur
	<i>Belle Etoile</i>	<i>Boues activées</i>	<i>Biologique</i>	500	1999	Vidangeur
	<i>Rivière Blanche Sud</i>	<i>Boues activées</i>	<i>Biologique</i>	200		Vidangeur
	<i>Ramedace Nord</i>	<i>Boues activées</i>	<i>Biologique</i>	200		Vidangeur
	<i>Choisy</i>	<i>Boues activées</i>	<i>Biologique</i>	200		Vidangeur
	<i>Gondeau-Montrose</i>	<i>Boues activées</i>	<i>Biologique</i>	185		Vidangeur
	<i>Les Hameaux</i>	<i>Boues activées</i>	<i>Biologique</i>	150		Vidangeur

Commune	Nom station	Type	Dispositif de traitement	Capacité (EH)	Année	Filière boue
	Ramedace Nord	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Ramedace Sud	Boues activées	Biologique	150		Vidangeur
	Rivière Blanche Nord	Boues activées	Biologique	125		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	Biologique	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur ??	Décanteur digesteur	Biologique	75		Vidangeur
	Presqu'île	Boues activées	Biologique	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	Biologique	25	2000	Vidangeur
	Morne Basset 2	Boues activées	Biologique	75		Vidangeur
	TOTAL SAINT-JOSEPH			4 685		
Lamentin	Gaigneron	Boue activées	Biologique	35000	2002	mécanique
	Acajou	Boues activées	Biologique	5000	1990	Mécanique
	Pelletier – Désirade	Boues activées	biologique	3500	2001	Mécanique
	Long Pré	Boues activées	biologique	1200	1975	Vidangeur
	Sarrault	Boues activées	biologique	150		Vidangeur
	Roche Carré	Boues activées	biologique	500		Vidangeur
	Centre Nautique	Boues activées	biologique	130		Vidangeur
	TOTAL LAMENTIN			45 480		
TOTAL ODYSSI				182 935		

3 BILAN PAR STEP

Stations de traitement des eaux usées supérieures à 2 000 EH exploitées directement par ODYSSI.

3.1 STATION D'EPURATION DE LA POINTE DES NEGRES

Code SANDRE : 080000197229



3.1.1 LE RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 5 dont 4 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

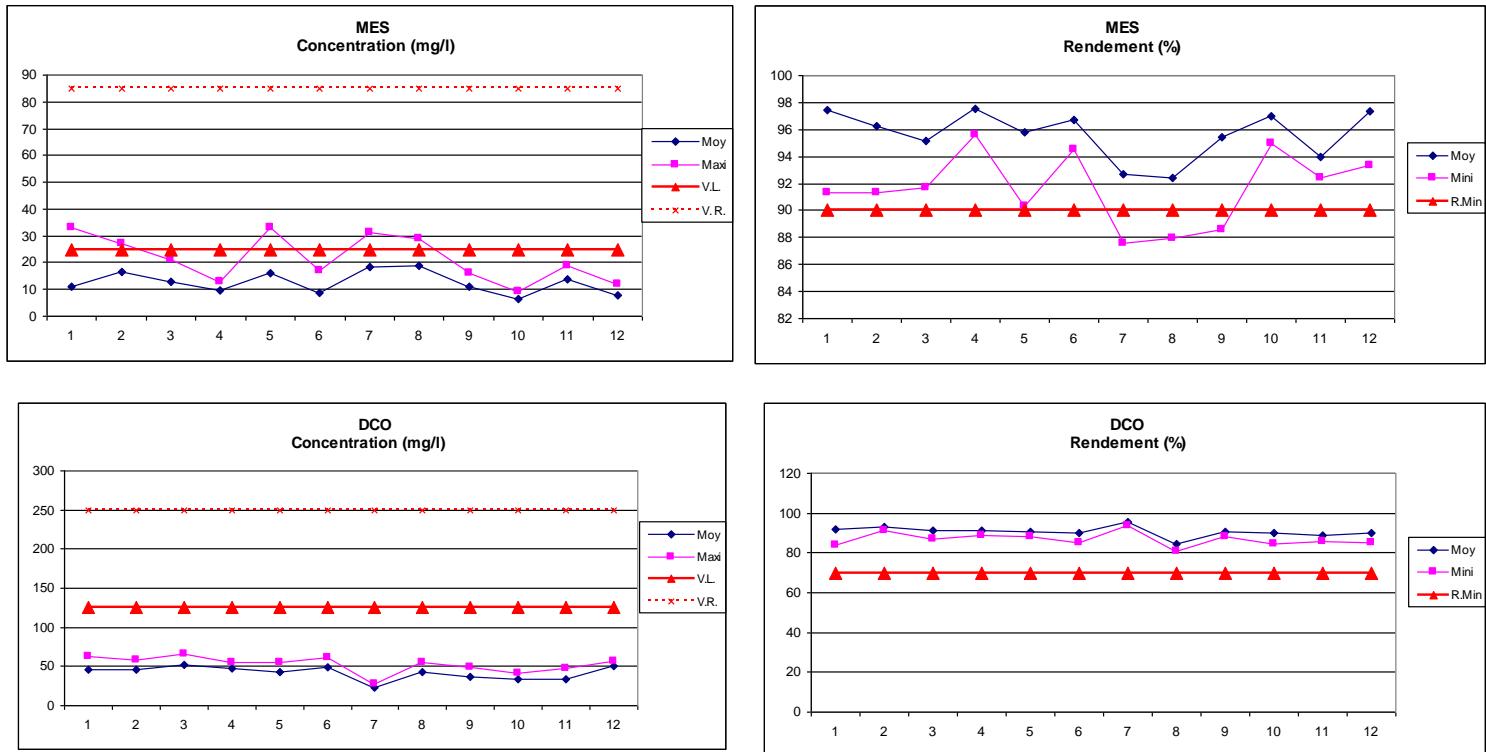
3.1.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

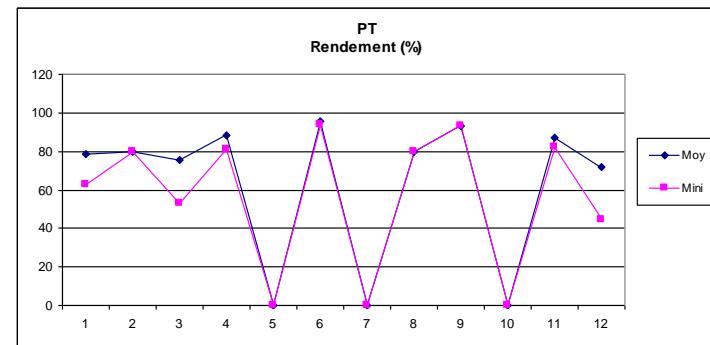
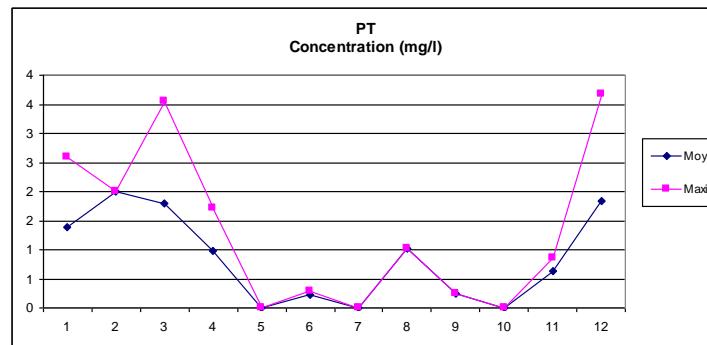
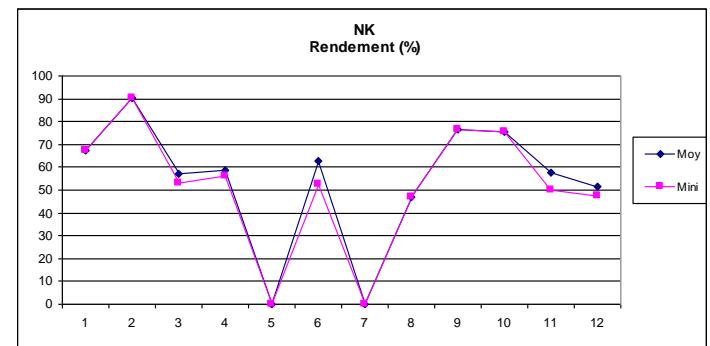
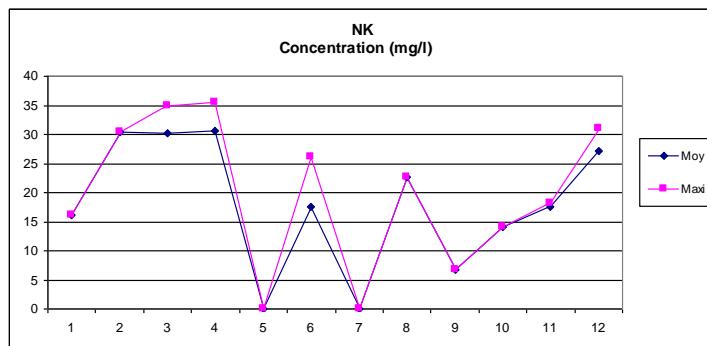
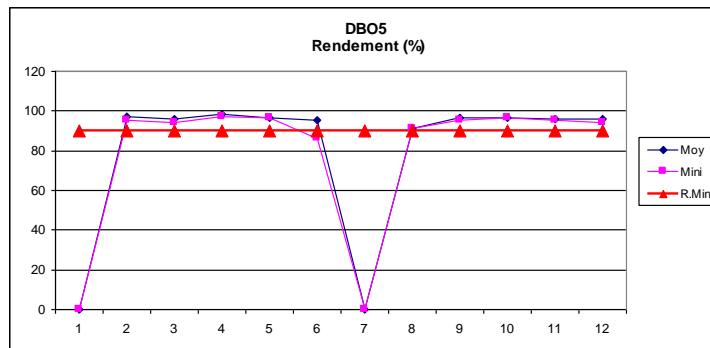
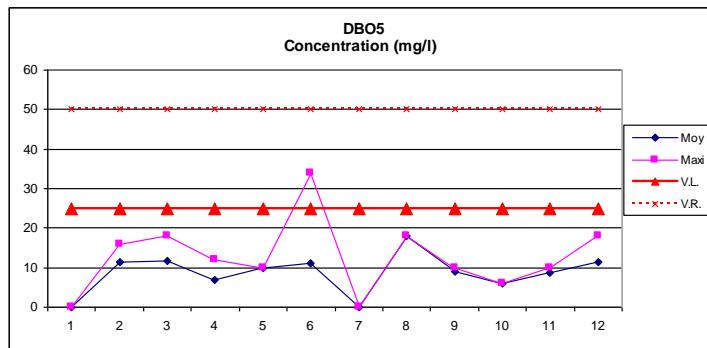
La station d'épuration de Pointe des Nègres, d'une capacité de 30 000 EH, épure les effluents de Schœlcher et Fort-de-France Ouest. Elle est de type physicochimique avec bio-filtration et est alimentée par des postes de refoulement en réseau. Elle est aussi équipée d'une bâche eau pluviale, d'un stockeur de boues, d'une bâche de collecte des matières de vidange et de 2 lignes de centrifugation des boues à fonctionnement alterné.

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	30 000	16467.66	54.89%
Débit de référence	m ³ /jour	5 500		
Débit moyen horaire	m ³ /heure	208		
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	500		
Débit moyen temps sec	m ³ /jour	5 000	3 532,18	71%
DBO5	Kg/jour	1 900	988,06	52%
DCO	Kg/jour	6 800	1704,81	25%
MEST	Kg/jour	2 000	1084,03	54%
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour	450		
PT (phosphore total)	Kg/jour	115		

Résultats en sortie de STEP





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté préfectoral n° 992113 du 01/09/1999	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	25	33,00	11,91	4,00
DCO	125	66,00	44,35	15,00
DBO5	25	34,00	10,82	1,00
NTK	30	35,60	23,11	6,70
PT	5	3,67	1,31	0,15

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté préfectoral n° 992113 du 01/09/ 1999	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	90	99,40	95,63	87,60
DCO	70	97,44	90,23	80,59
DBO5	90	99,76	96,16	86,40
NTK	70	90,32	61,50	46,95
PT		97,95	80,69	44,73

La station est conforme.

Les sous-produits de l'épuration

	2011	2012	2013	2014	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	297	305	299,7	298,97	-1
Siccité moyenne (%)	31	30	30	30	0
Refus de dégrillage (T)	17	13	12	16,69	+4.69
Sables (T)	19,02	17,33	15,03	15,06	+0.03
Graisses collectées (m3)	360	210	223	160	-63
Polymère cationique (T)	1,859	2,479	2,261	3.078	+0.817
Polymère anionique (T)	0,321	0,256	0.246	0.277	+0.031

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le Cvo

Evènements notoires

RAS

Projets pour la STEP

RAS

3.1.3 LE MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : Mer des Caraïbes (émissaire de rejet en mer de 1,2 km).

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

3.2 STATION D'EPURATION DE DILLON FILIERE I

CODE SANDRE : 080000197209



3.2.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 7 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.2.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La Station d'épuration de Dillon F1, d'une capacité de 25 000 EH est une station de type à boues activées, aération prolongée par turbines. Elle est alimentée par des postes de refoulement en réseau ;

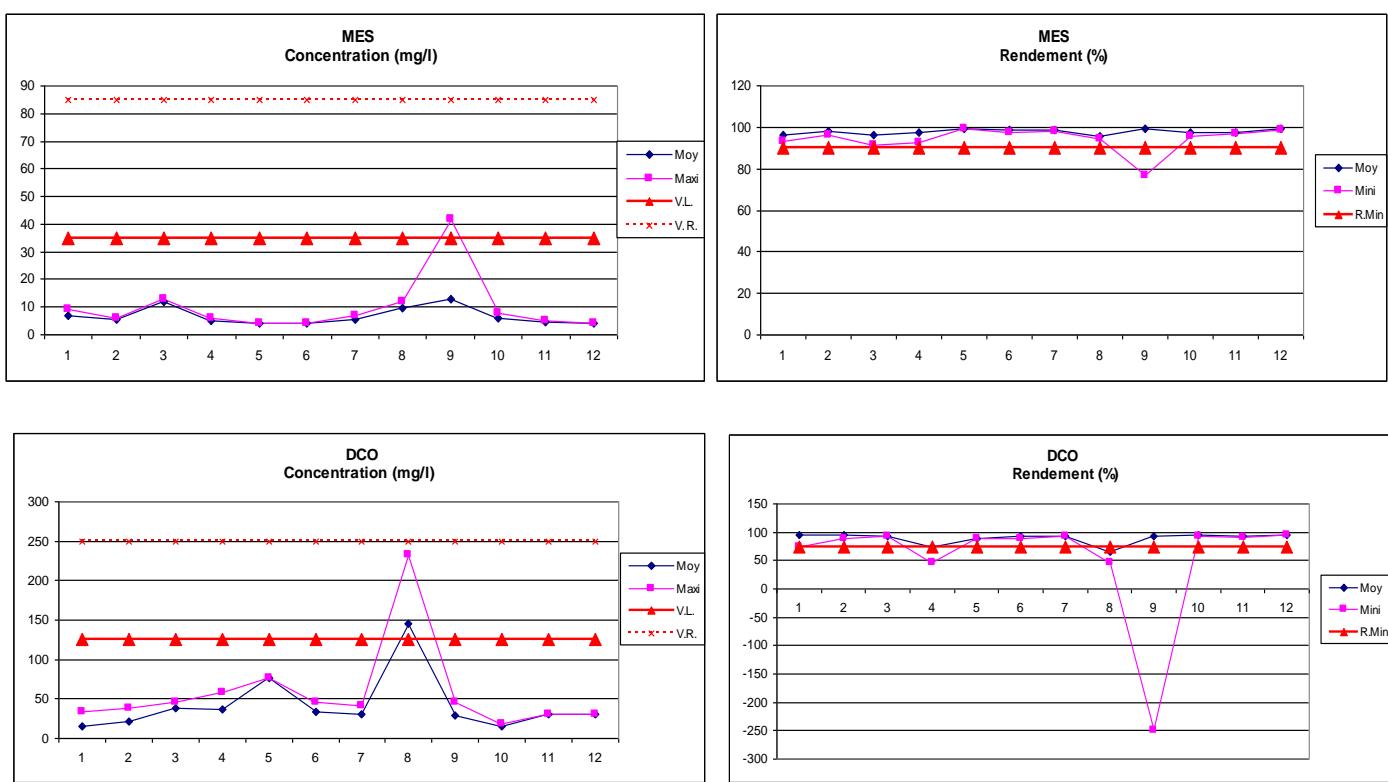
Elle est équipée d'un concentrateur de boues et de 2 unités de centrifugation pour la déshydratation des boues.

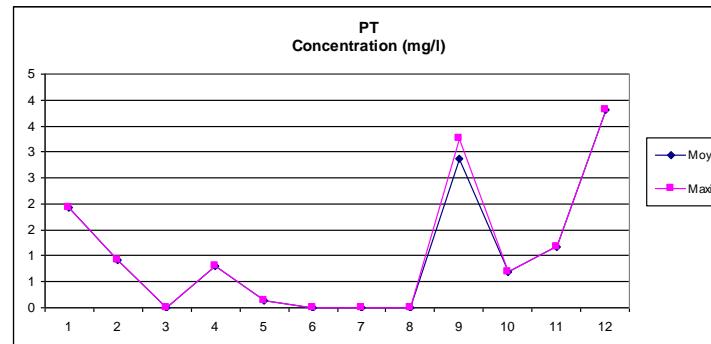
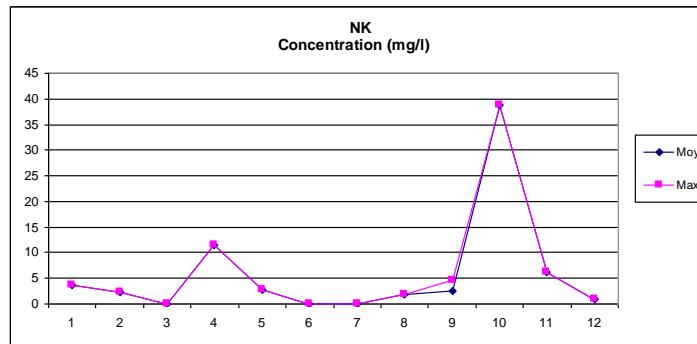
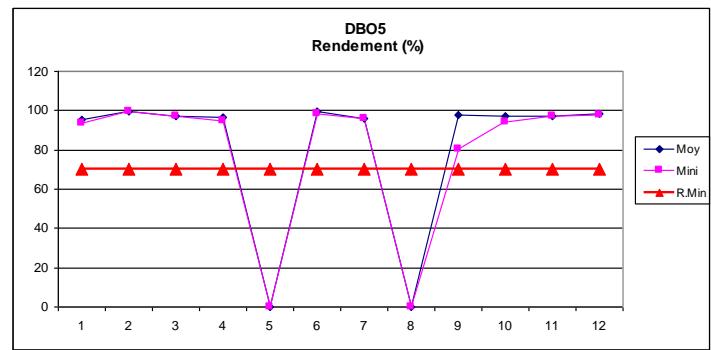
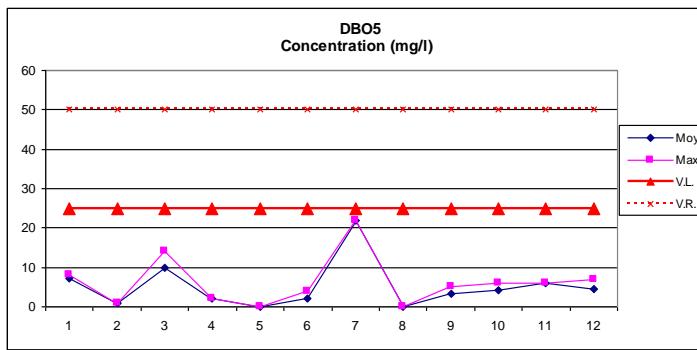
Elle dessert la commune de Fort-de-France.

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	éq/habitant	25 000	11356.5	45,42%
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	417		
Débit moyen journalier	m ³ /jour	5 000	2815,91	56%
DBO5	Kg/jour	1 500	681,39	45%
DCO	Kg/jour	2275	1126,86	49%
MEST	Kg/jour	1750	1166,90	67%
NTK (azote Kjehdal)	Kg/jour	325	176,73	54%

Résultats en sortie de STEP





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	arrêté préfectoral n° 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	42,00	6,97	4,00
DCO	125	232,00	35,00	6,00
DBO5	25	22,00	5,11	1,00
NTK	40	38,90	7,36	1,00
PT		3,82	1,71	0,13

Rendement (%)

Paramètres	arrêté préfectoral n° 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MEST	91,4	99,54	96,48	76,47
DCO	83,8	98,15	78,95	46,79
DBO5	90	99,80	96,70	80,24
NTK	38,5	98,86	83,94	36,23
PT		98,26	71,72	60,94

La station est conforme pour 2014

Les sous-produits de l'épuration

	2011	2012	2013	2014	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	101,53	37,4	144,61	257,99	+78%
Siccité moyenne (%)	13	13,16	14,10	15,87	+1,77pt
Refus de dégrillage (T)	13,76	13,62	12,545	10,77	-14 %
Sables (T)	118,8	118,8	122,1	118,71	-3,2%
Graisses collectées (m3)	120	140	96	124	+29%

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le Cvo

Evènements notoires

Courant 2013, la seconde centrifugeuse a été mise en route, ce qui a permis une meilleure extraction de boue.

Cela a nécessité le remplacement des bennes de stockage et d'évacuation des boues de 6m³ par deux bennes de 20 m³.

Projets pour la step

RAS

3.2.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : Embouchure Rivière Monsieur (FRJR115)

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.3 STEP DILLON FILIERE II

Code SANDRE : 080000297209



3.3.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 11 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 01

3.3.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

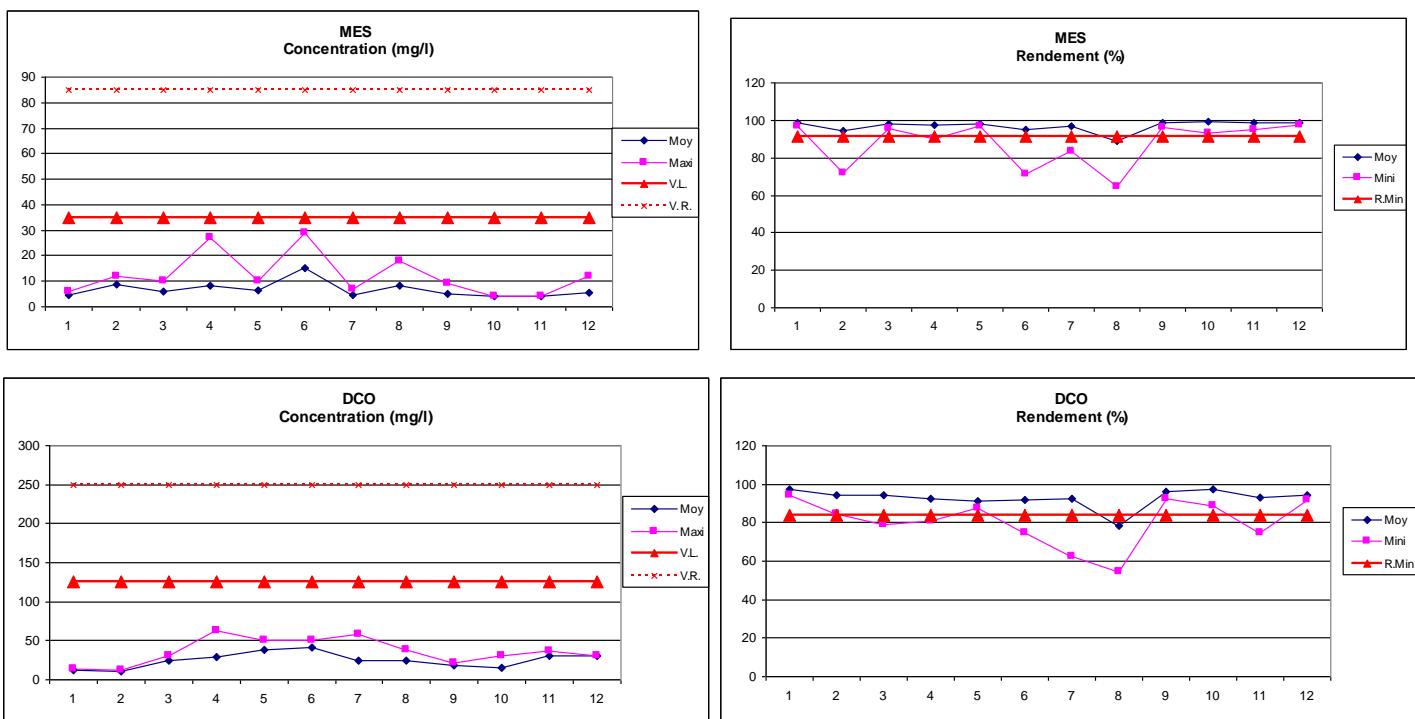
Type à boues activées aération prolongée par turbines, elle est alimentée par des postes en réseau dont le principal fonctionne comme un déversoir d'orage. Aussi, équipée d'une stabilisation des boues oxydation par turbines, d'un concentrateur de boues et 2 unités de centrifugation communes à l'unité de traitement Dillon I.

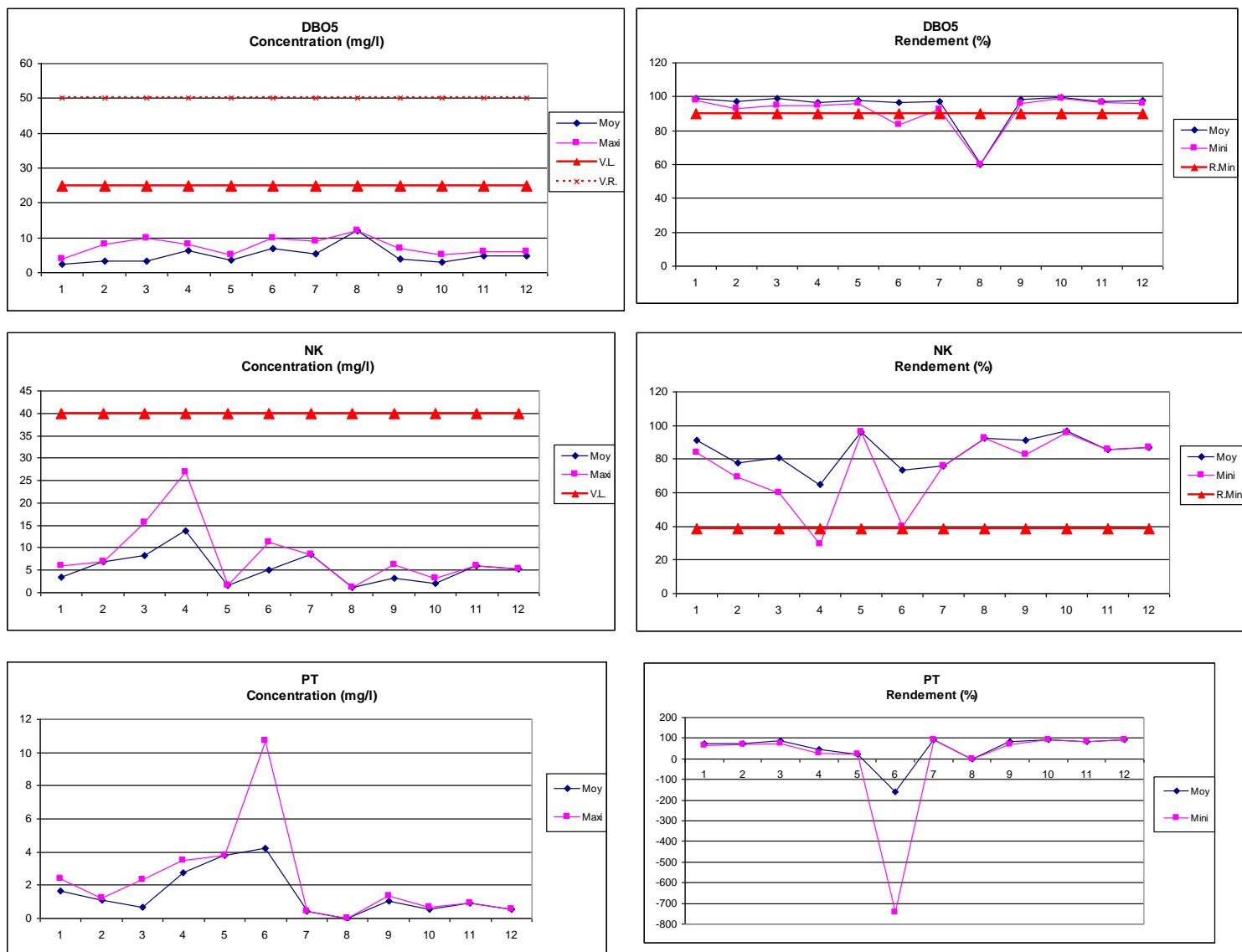
Commune desservie : Fort de France

Caractéristiques principales

		Charge nominale	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	60 000	30246.66	50.41%
Débit moyen journalier	m ³ /jour	12 000	7953,65	66%
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	1 000		
DBO5	Kg/jour	3 600	1814,80	50%
DCO	Kg/jour	6 660	3266,55	49%
MES	Kg/jour	4 200	2776,97	66%
NK (azote Kjehdal)	Kg/jour	780	309,28	40%
PT (phosphore total)	Kg/jour		46,27	

Résultats en sortie de STEP





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté préfectoral 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	29,00	6,72	4,00
DCO	125	62,00	23,74	7,21
DBO5	25	12,00	4,41	1,00
NK	40	26,80	6,24	1,00
PT		10,71	1,60	0,10

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté préfectoral 962615 du 02/12/1996	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	91,4	99,75	95,79	64,71
DCO	83,8	99,45	91,28	54,43
DBO5	90	99,60	96,40	60,00
NK	38,5	98,70	81,08	29,66
PT		98,29	41,51	22,45

Les sous-produits de l'épuration

	2011	2012	2013	2014	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	81,16	74,65	179,75	305,66	+125.91
Siccité moyenne (%)	13,49	13,69	14,46	16.68	+2.22
Refus de dégrillage (T)			16,524	14,41	-2.11
Sables (T)	78	118	118,8	178,2	+59.4
Graisses collectées (m3)	132	144	144	241	+97
Polymère (Kg)	3645	3226	3458	2848	-610

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le Cvo

Evènements notoires

Courant 2013, la seconde centrifugeuse a été mise en route, ce qui a permis une meilleure extraction de boue.

Cela a nécessité le remplacement des 4 bennes de stockage et d'évacuation des boues de 6m³ par deux bennes de 20 m³.

Par ailleurs, l'UTMV, l'unité de traitement des matières de vidange a été mise en service en janvier 2014. La filière II de Dillon, reçoit et traite les effluents provenant de l'UTMV.

3.3.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau côtière

Nom : FRJR115 - Rivière Monsieur

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.4 STEP GODISSARD

Code SANDRE : 080000497209



3.4.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 6 dont 3 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.4.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

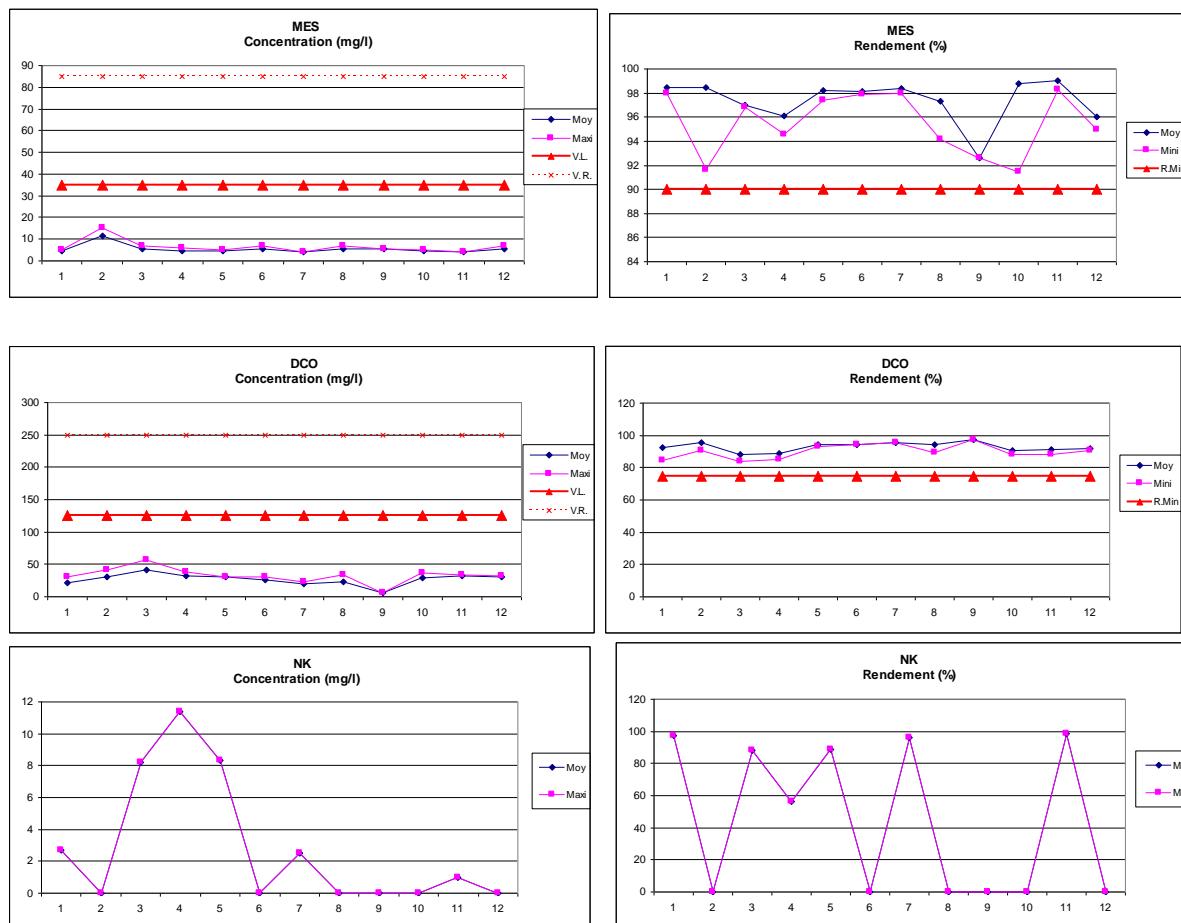
Description du système : type à boues activées moyenne charge avec oxydation par turbines, et alimentée par un bassin d'écrêtelement. Une stabilisation des boues et un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

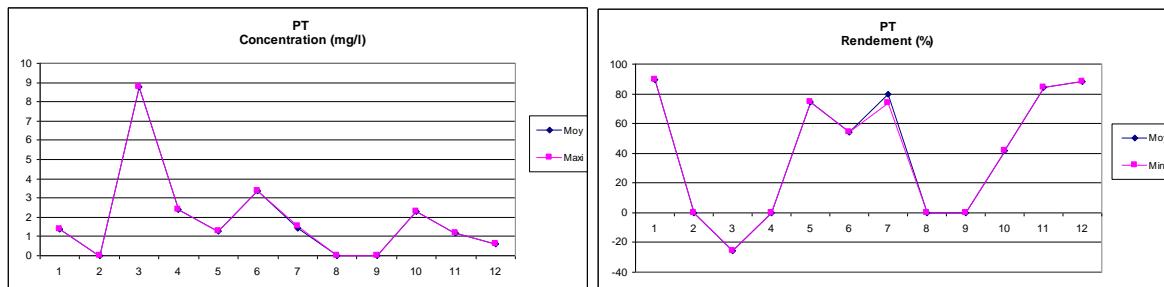
Commune desservie : Fort de France

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	13 000	4423.5	34%
Débit moyen journalier	m ³ /jour	1 950	1024,22	53%
Débit de pointe horaire	m ³ /heure	162		
DBO5	Kg/jour	1 040	265,41	26%
DCO	Kg/jour	1 170	368,07	31%
MES	Kg/jour	1 040	269,64	26%

Résultats en sortie de STEP





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	15,00	5,35	3,60
DCO	125	56,00	27,84	6,00
DBO5	25	40,00	6,67	1,00
NK		11,40	5,68	1,00
PT		8,80	2,42	0,62

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99,50	96,92	91,49
DCO	75	97,38	91,87	83,82
DBO5	80	99,85	96,56	76,47
NK		98,53	87,53	56,34
PT		89,23	56,61	- 25,71

La station est conforme pour 2014

Les sous-produits de l'épuration

	2011	2012	2013	2014	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	21,28	19,68	30,15	42	+11.85
Siccité moyenne (%)	14	14,2	13,41	13	-0.41
Produits de dégrillage (T)	4,893	2,754	5,609	5,38	-0.229
Sables (T)		9,9	59,4	28,05	-31.35
Graisses collectées (T)				0,36	
Polymère (Kg)	252	255	302	307	+5

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le Cvo

 **Evènements notoires**

- Mise à jour du manuel d'autosurveillance.

 **Projets pour la STEP**

- pose d'un nouveau pont racleur pour 2015. L'ancien datait de la création de la station 34 ans

3.4.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Madame

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.5 STEP DE FOND LAHAYE

Code SANDRE : 080000297229



3.5.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 1

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.5.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

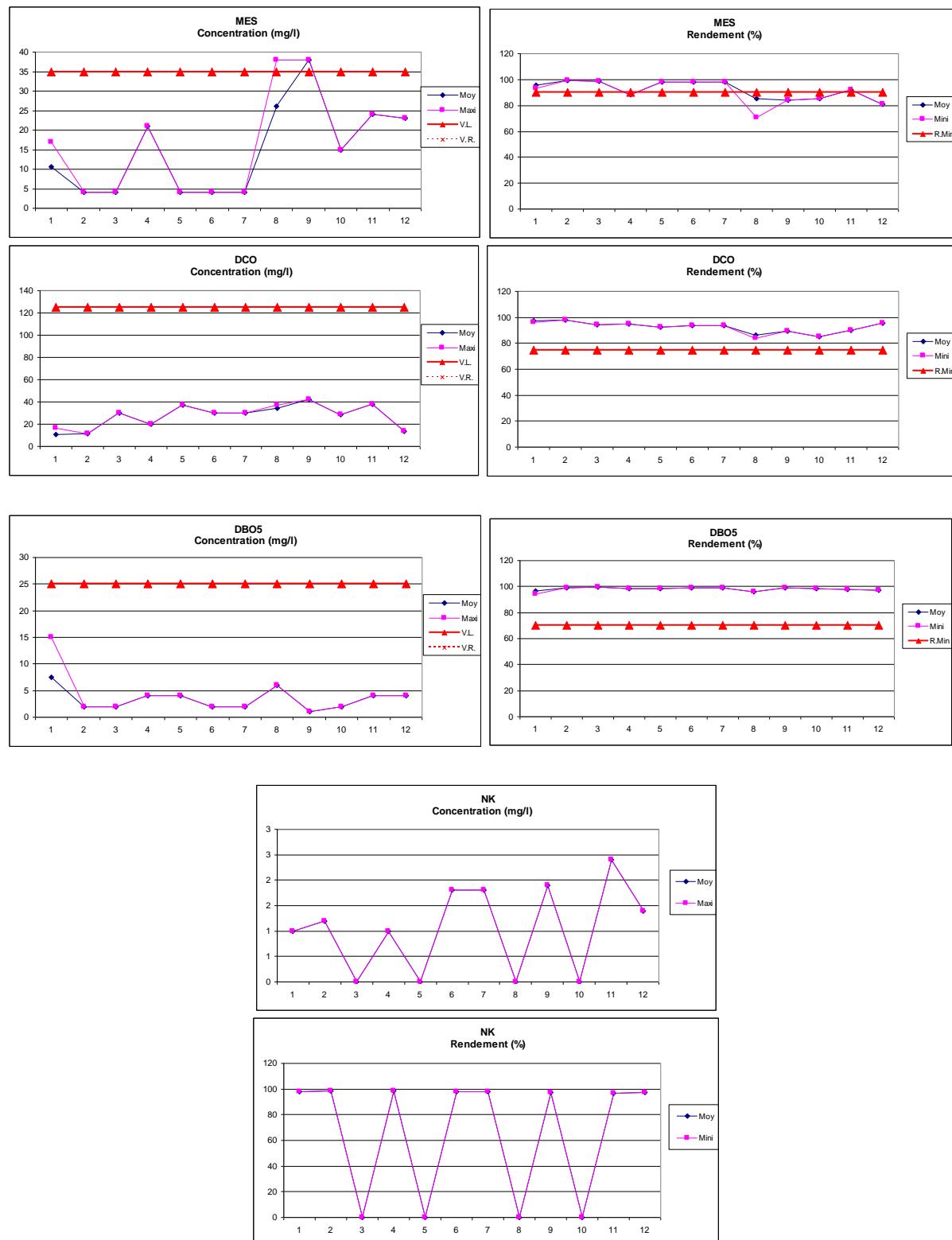
La station de Fond Lahayé est à boues activées avec oxydation par turbines. Elle est alimentée en eau brute par un collecteur gravitaire et un poste de relevage. Elle est équipée d'un filtre presse à bande basse pression pour déshydrater les boues.

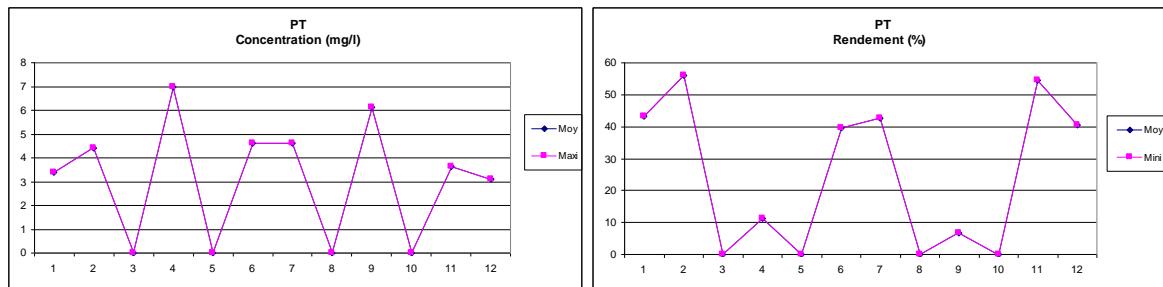
Commune desservie : Fond Lahayé (Schœlcher).

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	4 000	1190	29.75%
Débit moyen journalier	m ³ /jour		367,38	
Débit de pointe horaire	m ³ /heure			
DBO5	Kg/jour	216	71,45	33%
DCO	Kg/jour	540	138,66	26%
MES	Kg/jour	360	85,39	24%

Résultats en sortie de STEP





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	25	38,00	15,43	4,00
DCO	125	42,00	26,55	6,30
DBO5	35	15,00	3,77	1,00
NK		2,40	1,56	1,00
PT		7,00	4,61	3,10

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/05/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99,27	91,28	70,77
DCO	75	98,07	92,41	83,63
DBO5	70	99,41	98,08	94,23
NK		98,66	97,73	96,61
PT		56,00	36,81	6,69

La station est conforme pour l'année 2014

Les sous-produits de l'épuration

	2011	2012	2013	2014	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	18,86	6,39	4,94	12,58	+7.64
Siccité moyenne (%)	16	16	16	16	0
Refus de dégrillage (T)	0,600	0,362	0,305	0,057	
Sables (T)	191	181,5	189,7	183,1	-6.59
Graisses collectées (t)				0,06	
Polymère (T)	0,036	0,027	0,021	0,122	-0.101

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le Cvo

3.5.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Duclos

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

3.6 STATION D'EPURATION DE ROSIERE

Code SANDRE : 080000197224



3.6.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : type séparatif

Postes de refoulement : 8 dont 2 maîtres

Autorisation rejet établissements industriels : 0

3.6.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

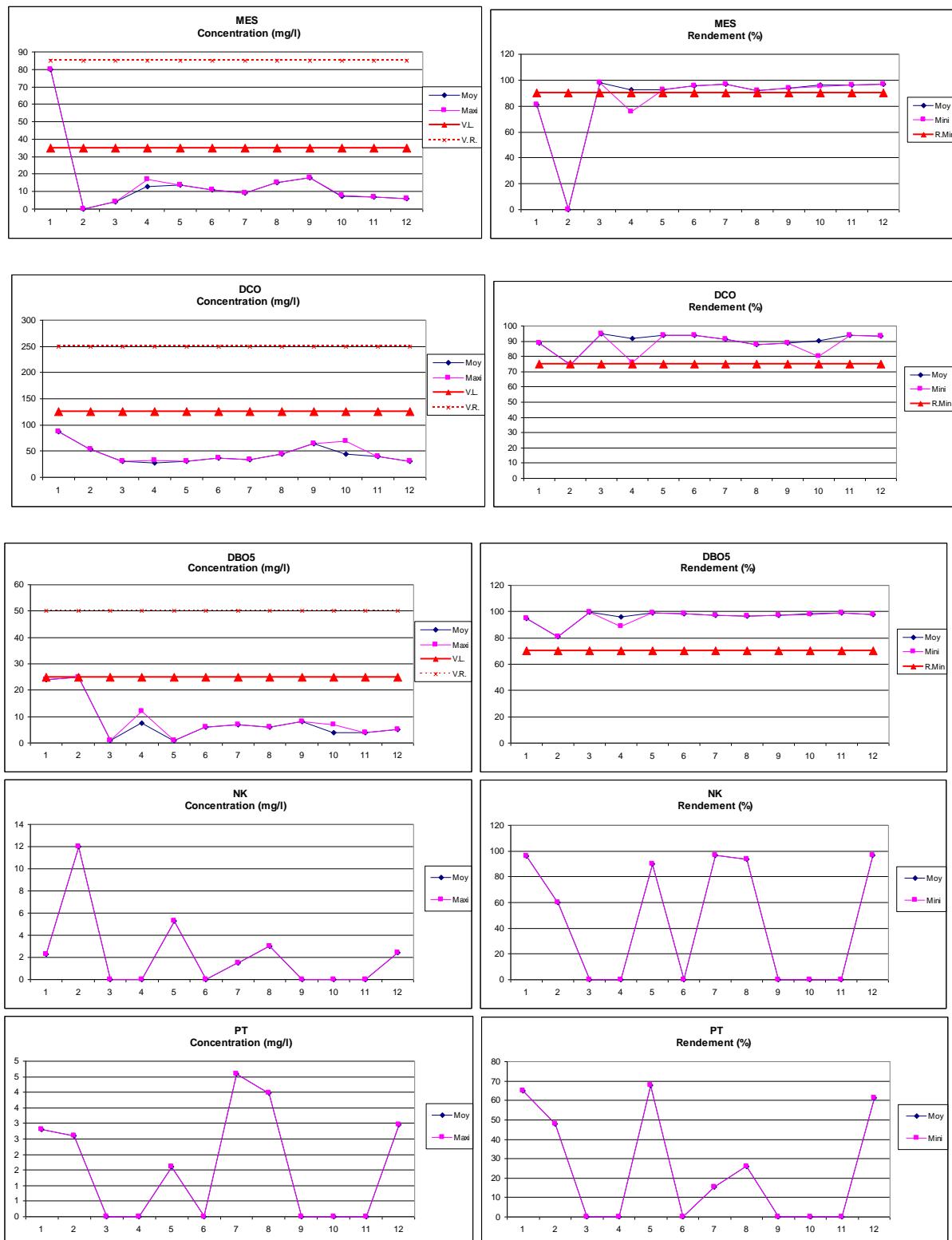
Description du système : type boues activées avec oxydation par turbines et réacteurs biologiques séquencés, Extractions des boues assurées par camion vidangeur.

Commune desservie : Saint Joseph,

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	2500	1354.33	54.17%
Débit moyen journalier	m ³ /jour	375	301,34	80%
Débit de pointe horaire	m ³ /heure			
DBO5	Kg/jour	150	81,26	54%
DCO	Kg/jour		144,71	
MES	Kg/jour		68,27	

Résultats en sortie de STEP



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	80,00	15,57	4,00
DCO	125	88,00	41,29	18,50
DBO5	25	25,00	7,80	1,00
NK		12,00	4,42	1,50
PT		4,59	3,09	1,60

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	98,18	92,92	75,71
DCO	75	96,68	89,45	74,64
DBO5	80	99,80	96,17	80,77
NK		96,78	88,85	60,00
PT		68,00	47,35	15,63

La station est conforme pour l'année 2014

Les sous-produits de l'épuration

	2012	2013	2014	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	1,8	5,53	12,36	+6.83
Siccité moyenne (%)	21	21	19.47	-1.53
Refus de dégrillage (t)	3,72	6,36	4,93	-1.43
Sables (T)	6,6	8,250	16,44	+8.19
Graisses collectées (m3)	0	0	4	4
Polymère (T)	0,022	0,061	0.123	+0.062

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le Cvo

3.6.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : ravine rosière

Nom du bassin versant : mer des caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.7 STEP DE GAIGNERON

Code SANDRE : 080000197213



3.7.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : Réseau de type Séparatif

Postes de refoulement : 15

3.7.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

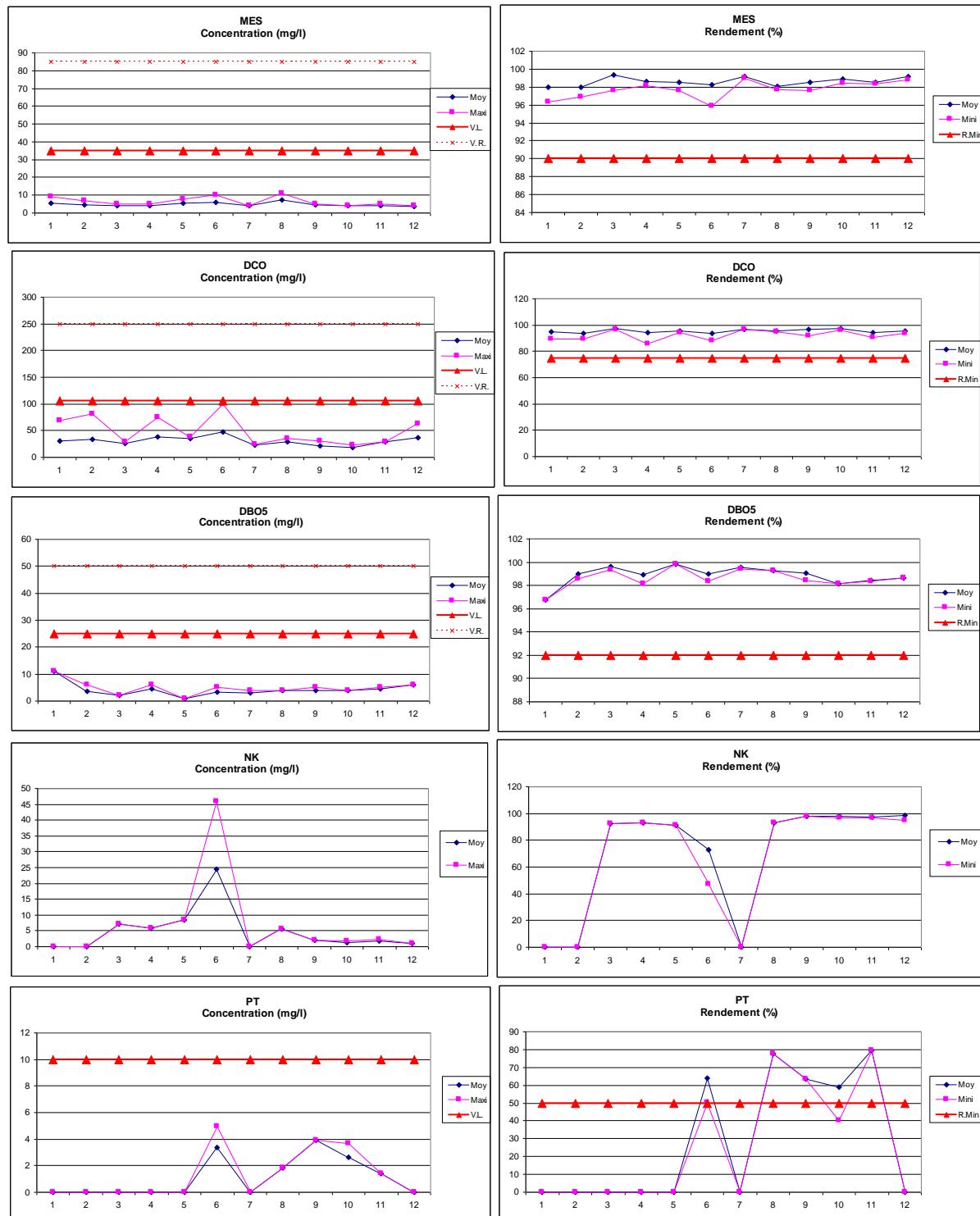
La station de traitement de type biologique, d'une capacité de 35 000 EH. Elle est équipée d'une filière de pré-traitement, d'un dispositif de collecte et d'intégration de matières de vidanges par le biais de 2 fosses tampons, de 2 filières de traitement biologiques et de 2 centrifugeuses.

Commune desservie : Le Lamentin

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	35 000	12266.83	35%
Débit moyen journalier	m ³ /jour	7000 m ³ /j	1713,23	24.44%
Débit de pointe horaire	m ³ /heure			
DBO5	Kg/jour	2100	736,01	35%
DCO	Kg/jour		1180,35	
MES	Kg/jour		620,20	

Résultats en sortie de STEP




Qualité du rejet
Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	11,00	4,77	3,00
DCO	125	100,00	31,48	11,30
DBO5	25	11,00	3,88	1,00
NK		46,00	6,40	0,90
PT		4,98	2,79	0,94

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99,79	98,37	95,92
DCO	75	98,54	95,11	85,77
DBO5	80	99,81	98,91	96,76
NK		99,09	92,46	46,94
PT		86,65	64,26	40,13

La station est conforme pour l'année 2014

Les sous-produits de l'épuration

	2013	2014	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	139,6	203,48	+66.88
Siccité moyenne (%)	19	18	-1
Refus de dégrillage (T)	1,920	2,84	+0.92
Sables (T)	12,15	7,81	-4.34
Graisses collectées (T)		0,24	
Polymère (T)	1,87	2.274	0.404

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le Cvo

3.7.3 MILIEU RECEPTEUR :

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

Sensibilité azote : Non

Sensibilité phosphore : Non

3.8 STEP DE ACAJOU

Code SANDRE : 080000297213



3.8.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : Réseau de type séparatif
Postes de refoulement : 3

3.8.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

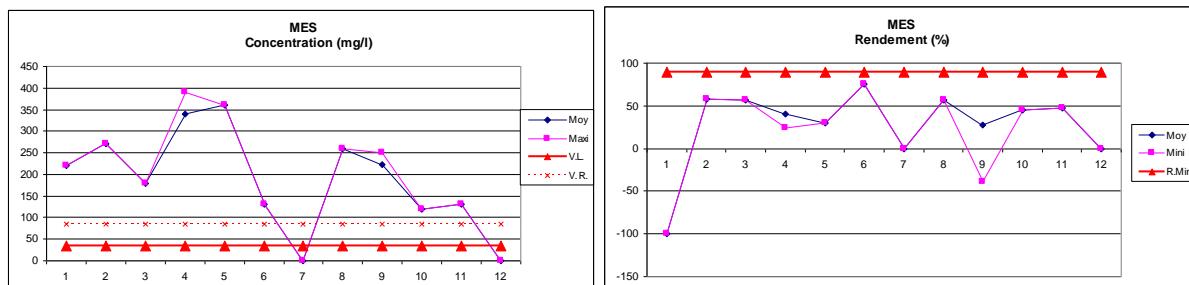
La station de traitement de type biologique.
Commune desservie : Le Lamentin

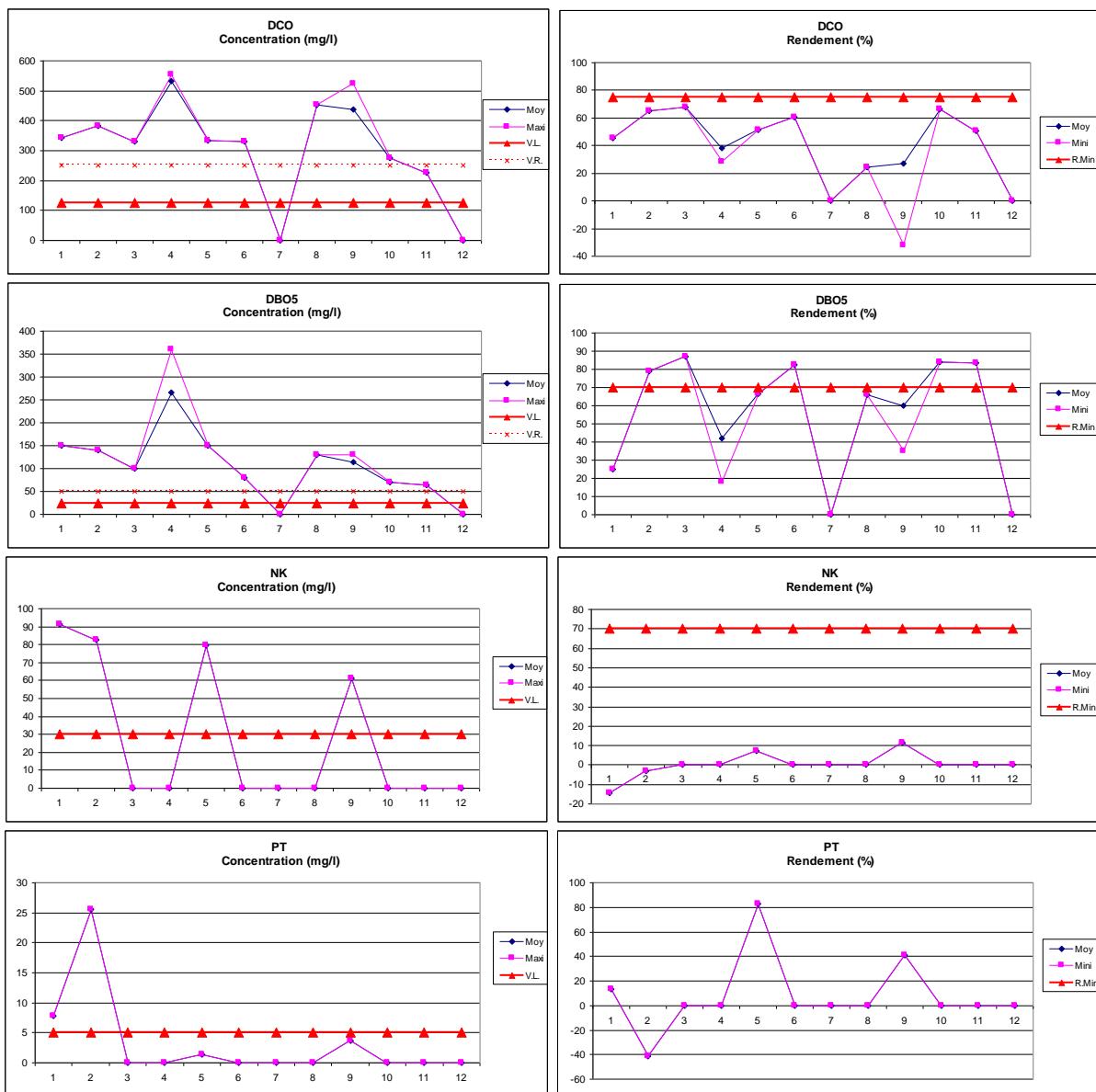
Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge
Capacité nominale	Eq/habitant	5 000	4800	96%
Débit moyen journalier	m ³ /jour	750	758,51	101%
Débit de pointe horaire	m ³ /heure			
DBO5	Kg/jour	300	288,02	96%
DCO	Kg/jour		484,31	
MEST	Kg/jour		280,12	

Station en surcharge.

Résultats en sortie de STEP





Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	390,00	230,00	120,00
DCO	125	554,00	379,00	226,00
DBO5	25	360,00	134,92	65,00
NK		91,50	78,73	61,40
PT		25,50	9,61	1,40

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	75,47	31,56	- 100,00
DCO	75	70,88	45,46	- 32,07
DBO5	80	86,84	64,52	18,18
NK		11,53	0,40	- 14,38
PT		82,50	23,83	- 41,67

La station est non conforme pour 2014. Pour mémoire, cette station est en surcharge biologique et en capacité depuis plus de 10 ans et ne peut permettre un traitement conforme de ses effluents.

Les sous-produits de l'épuration

	2013	2014	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	16,4	16,32	-0,07
Siccité moyenne (%)	15		
Refus de dégrillage (T)		7	
Sables (T)	1,65	24,65	23
Graisses collectées (T)		0,5	
Polymère (T)	0,340	0.125	-0.215

Les graisses sont évacuées à l'UTMV (unité de traitement des matières de vidange).

Les autres sous-produits sont évacués à la décharge Céron

Les boues sont évacuées vers la nouvelle unité de valorisation ainsi que vers le Cvo

Projets pour la STEP

Cette STEP n'étant plus conforme et ne permettant plus un traitement conforme, des travaux sont en cours afin de supprimer la STEP en fin 2015

3.8.3 MILIEU RECEPTEUR :

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

3.9 STEP DE PELLETIER DESIRADE

Code SANDRE : 080000397213



3.9.1 SON RESEAU DE COLLECTE

Description : réseau de type séparatif

Postes de refoulement : 5

3.9.2 LE SYSTEME DE TRAITEMENT

La station de traitement de type biologique, d'une capacité de 3 500 EH. Elle est équipée d'une filière de pré-traitement, d'un dispositif de collecte et d'intégration de matières de vidanges par le biais de 2 fosses tampons, d'une filière de traitement biologique et d'une presse à boue

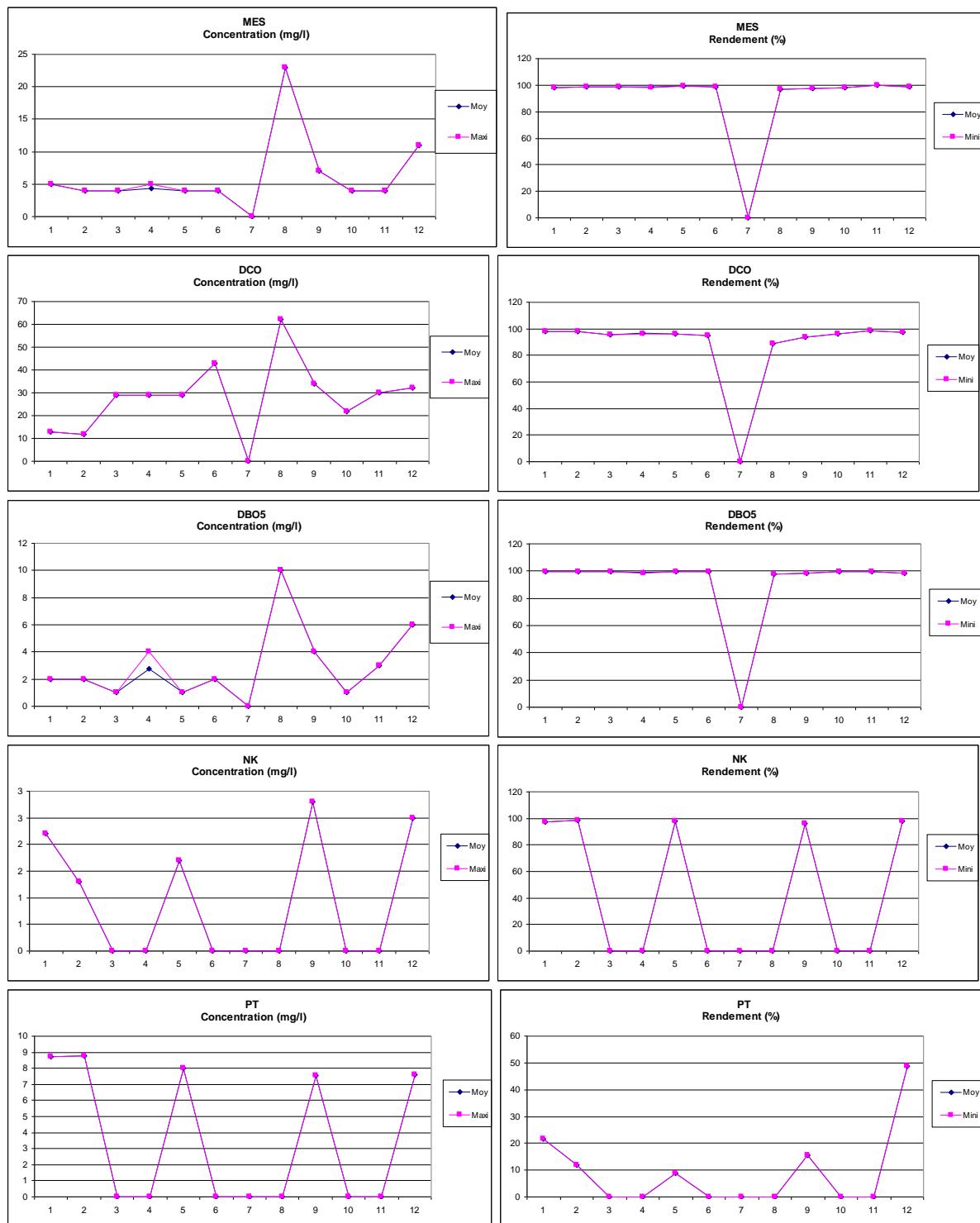
Commune desservie : Le Lamentin

Caractéristiques principales

		Nominal	Charge reçue	Taux de charge (%)
Capacité nominale	Eq/habitant	3500	651	18.3%
Débit moyen journalier	m ³ /jour	700	102,17	15%
Débit de pointe horaire	m ³ /heure			
DBO5	Kg/jour	210	39,06	19%
DCO	Kg/jour		69,49	
MES	Kg/jour		44,41	

Station en sous charge

Résultats en sortie de STEP



Qualité du rejet

Concentration (mg/l)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	35	23,00	6,58	4,00
DCO	125	62,00	30,28	11,70
DBO5	25	10,00	3,17	1,00
NK		2,80	2,10	1,30
PT		8,80	8,14	7,56

Rendement (%)

Paramètres	Arrêté du 22/06/2007	Résultats		
		maxi	moyen	mini
MES	90	99,80	98,41	97,01
DCO	75	98,30	95,89	88,99
DBO5	80	99,82	99,15	97,62
NK		98,35	97,61	96,01
PT		48,71	21,33	8,78

Les sous-produits de l'épuration

	2013	2014	Evolution
Boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	7,1	0,45	-6.64
Siccité moyenne (%)	11	11	0
Produits de dégrillage (m3)	0		
Sables (T)	0		
Graisses collectées (m3)	0		
Polymère (T)	0,135	0.025	-0.110

Evènements notoire

Pied du guide agitateur cassé dans le bassin d'aération.

Projets pour la STEP

Travaux spécifique (aquatique) prévus pour fixer le pied du guide.

3.9.3 MILIEU RECEPTEUR

Bassin hydrographique : MARTINIQUE

Type : Eau douce de surface

Nom : Rivière Lézarde

Nom du bassin versant : Mer des Caraïbes

Zone Sensible : Hors Zone Sensible

3.10 LES MINI-STATIONS :

3.10.1 TABLEAU RECAPITULATIF

Commune	Nom station	Type	Capacité (EH)	Année	Filière boue
Saint-Joseph	Presqu'île	Boues activées	50		Vidangeur
	Morne Basset	Boues activées	25	2000	Vidangeur
	Belle Etoile	Boues activées	500	1999	Vidangeur
	Les Hameaux	Boues activées	150		Vidangeur
	Rivière Blanche Nord	Boues activées	125		Vidangeur
	Rivière Blanche Sud	Boues activées	200		Vidangeur
	Gondeau-Montrose	Boues activées	185		Vidangeur
	Ramedace Nord	Boues activées	200		Vidangeur
	Ramedace Sud	Boues activées	150		Vidangeur
	Choisy	Boues activées	200		Vidangeur
	Bambou Duchamp	Boues activées	100		Vidangeur
	Rivière Monsieur	Décanteur digesteur	75		Vidangeur
Fort-de-France	Lunette Bouillée	Boues activées	450		Vidangeur
	Charmilles	Boues activées	200		Vidangeur
	Les Meynards	Boues activées	50		Vidangeur
Lamentin	Centre nautique	Boues activées	500		Vidangeur
	Sarraud	Boues activées	150		Vidangeur
	Roche carré	Boues activées	500		Vidangeur
	Long Pré	Boues activées	1200		vidangeur

3.10.2 LEURS RESEAUX DE COLLECTE

La plupart des réseaux sont hors normes et nécessitent une réhabilitation à condition que les différents syndics passent une convention avec ODYSSI sur les modalités de transfert.

3.10.3 LEURS SYSTEMES DE TRAITEMENT

Description des systèmes : type à boues activées oxydation par turbine,
Milieux récepteurs : Ravine ou canal réseau pluvial.

3.10.4 CONTROLE DES MINI STEP

MINI-STEP	DEBIT JOURNALIER (m ³ /J)	ENTREE			SORTIE			RENDEMENT (charges)		
		DBO5 mg/L	DCO mg/L	MES mg/l	DBO5 mg/L	DCO mg/L	MES mg/L	DBO5 (moyenne)	DCO(moyenne)	MES (moyenne)
CHOISY	24,89	800	1118	580	15	100	28	98,13	91,06	95,17
HAMEAUX	28,24	800	1079	780	35	86	38	95,63	92,03	95,13
PRESQU'ILE	8,23	620	1217	1100	225	310	260	63,71	74,5,3	76,36
RIVIERE BLANCHE N	27,9	600	1503	1000	235	484	150	60,83	67,8	85
RIVIERE BLANCHE S	31,91	460	1016	610	25	122	16	94,57	87,99	97,38
RAMEDACE N	27,9	550	1010	1000	4	31	15	99,27	96,93	98,5
RAMEDACE S	24,83	360	563	390	80	373	380	77,78	33,75	2,56
BAMBOU DUSCHAMPS	14,96	800	1906	3200	20	77	43	97,5	95,96	98,66
MORNE BASSET	2,35	350	496	300	30	128	170	91,43	74,19	43,33
LUNETTE BOUILLEE	41,21	880	1126	1400	10	60	13	98,86	94,67	99,07
MONTROSE	11,28	1200	1995	2600	45	54	160	96,25	97,29	93,85
BELLE ETOILE	21,24	1400	2474	4100	20	117	52	98,57	95,27	98,73
CHARMILLE	23,33	440	517	490	30	107	56	93,18	79,3	88,57
ROCHES CARREES										
CENTRE NAUTIQUE										
LONG PRE	70	160	229	190	30	77	33	66,38	82,63	76,75
LONG PRE	60	420	519	910	6	30	21	94,22	97,69	96,83
SARRAULT		20	94	54	25	72	72	x	x	x
LOTISSEMENT MODESTE		20	76	130	8	30	8	x	x	x
MORNE BASSET 2		1100	4917	4700	5	79	61	x	x	x

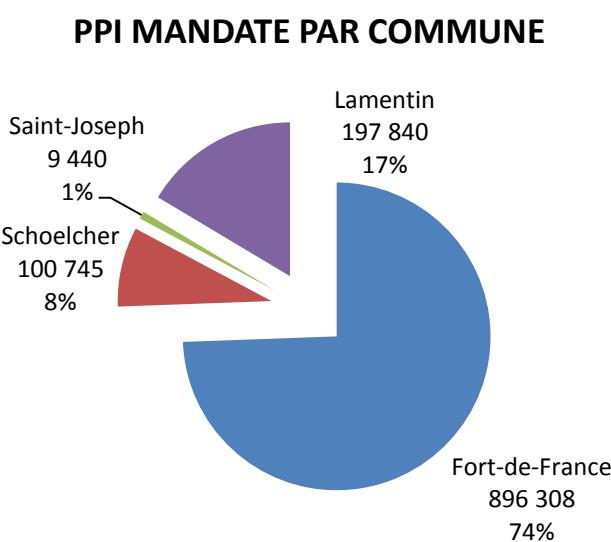
4 TARIFICATION ET LES RECETTES DE SERVICE

Les modalités de facturation sont présentées dans le chapitre « eau potable » et les tarifs dans le chapitre « Informations Générales »

5 LES INVESTISSEMENTS

5.1 TRAVAUX ENGAGÉS

5.1.1 LES MONTANTS MANDATÉS PAR COMMUNES



N° PPI	COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Conso 2014	FEDER	ONEMA	ODE	Subven-tions reçues
A05-2	FDF	UTMV	95 002 €	600 000 €	450 000 €	16 114€	1 066 114 €
A07-11	FDF	Transfert des effluents de Chateaubœuf vers STEP Dillon	82 338 €	115 646 €	66 422 €		182 069 €
A06-3	LAMENTIN	Transfert des effluents des STEP d'Acajou et de Long Pré vers la STEP de Gaigneron	182 841 €	22 979 €	12 134 €		35 113 €
A06-9	SCHOELCHER	Transfert des effluents de Pte des Nègres vers Fond Lahayé	23 354 €	99 876 €			99 876 €
A07-20	SCHOELCHER	Réhabilitation ouvrages d'assèt Anse Madame & Grand Village à Schoelcher		9 404 €		10 073 €	19 477 €
A07-1	FDF	Extension du réseau d'assainissement Eaux Découpées Kerlys T2				100 €	100 €
A06-8	FDF	Extension du réseau EU Cité St-Georges	11 887 €				
A01-1		Renouvellement réseau Cité Dillon	639 687 €				
A07-4	FDF	Automatisation du réseau sous vide fort de France	49 814 €				
A14-1	LAMENTIN	MO Réhabilitation 2ème files station EP Gaigneron	14 999 €				

N° PPI	COMMUNE	NOM DE L'OPERATION	Conso 2014	FEDER	ONEMA	ODE	Subventions reçues
A11-4	FDF	renouvellement réseau EAPbd maurice BISHOP	17580€				
A11-5	SJO	MO Réseau ASST Quartier Rosières ST-Joseph	9440€				
A07-13	SCHOELCHER	Trvx Extension réseau EU GOUreau TR1 DGD	77390,77€				
TOTAL ASSAINISSEMENT			1 204 332 €	847 905 €	528 557 €	26 287 €	1 402 748 €

5.2 LES TRAVAUX ET LES PROJETS

5.2.1 COMMUNE : FORT-DE-FRANCE

5.2.1.1 TRAVAUX

- Renouvellement du réseau EU à Détour Bourdin – RN3
- Renouvellement du réseau EU Avenue Maurice Bishop

5.2.1.2 ETUDES

- Extension réseau EU et suppression de la mini STEP de Vieux Moulin
- Reconstruction STEP et mise aux normes du captage d'eau potable du centre hospitalier de Colson – Quartier Balata
- TCSP section 1 (front de mer de fort de France) – renouvellement réseau EU
- TCSP Maurice Bishop– renouvellement réseau EU
- Regroupement et reconstruction du PR Sainte Thérèse et Alaric II - Etude au stade AVP et négociation foncière
- TCSP Canal Alaric déplacement du DN 500 refoulement
- Automatisation du réseau sous vide – 2ème tranche

5.2.2 COMMUNE : SCHOELCHER

5.2.2.1 TRAVAUX

- Aménagements hydrauliques et extension du réseau EU à la rue Vincent Placoly (Maitre d'ouvrage : Ville de Schœlcher)

- Transfert des EU de Fond Lahayé vers STEP Pointe des Nègres -Tranche 1 (Phase de Réception travaux)

5.2.2.2 ETUDES

- Extension du réseau EU au quartier cité Saint Georges

5.2.3 COMMUNE : LE LAMENTIN

5.2.3.1 ETUDES

- Construction du poste de Petit Manoir
- Extension du réseau EU au quartier Les Hauts de Californie
- Extension du réseau EU au quartier Gondeau

5.2.4 COMMUNE : SAINT-JOSEPH

5.2.4.1 ETUDES

- Extension du réseau EU à la voie n°2 de Rosière – Etude au stade AVP et négociation foncière.

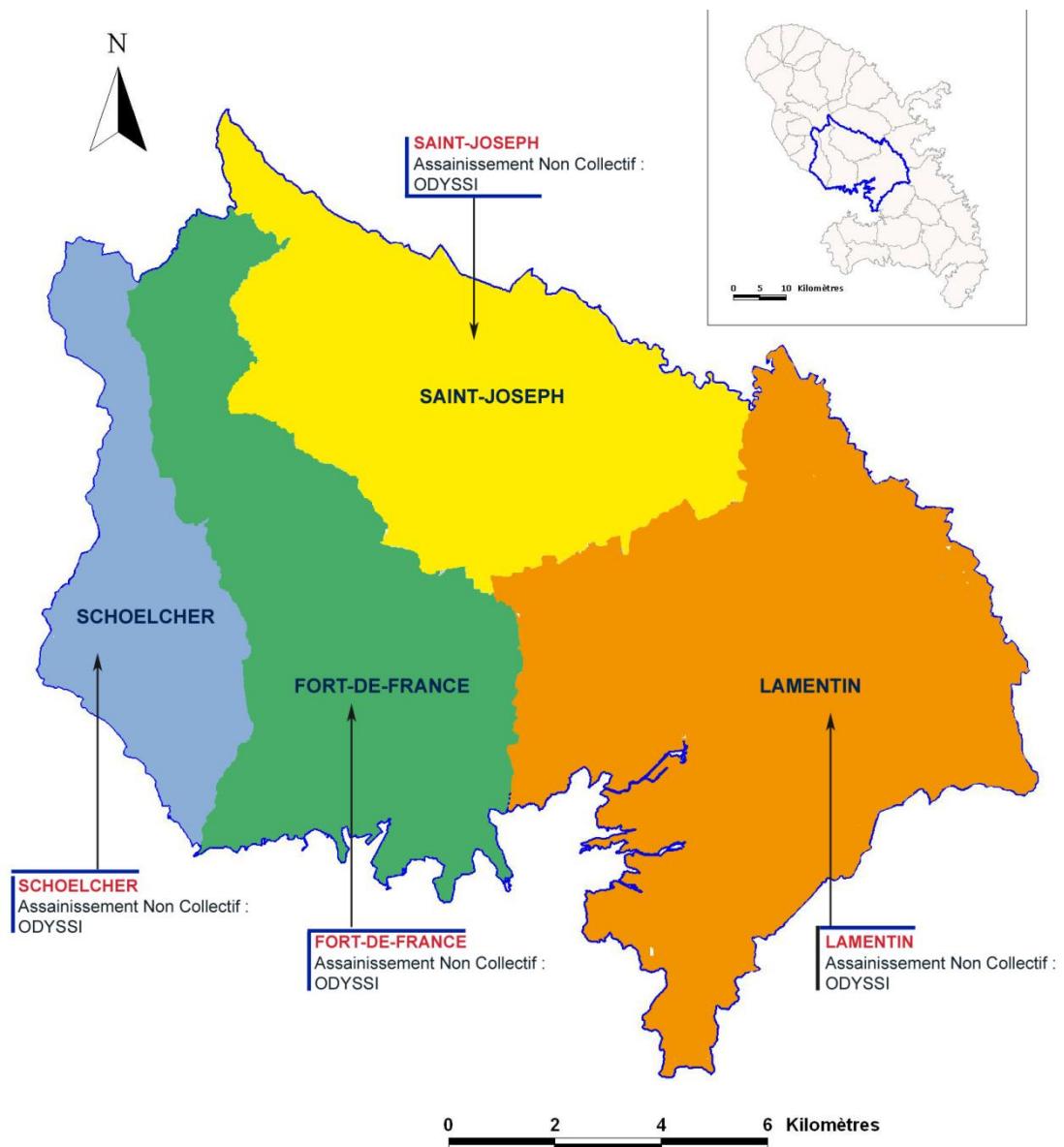
5.2.5 AUTRE COMMUNE : LE MORNE-VERT

5.2.5.1 ETUDES

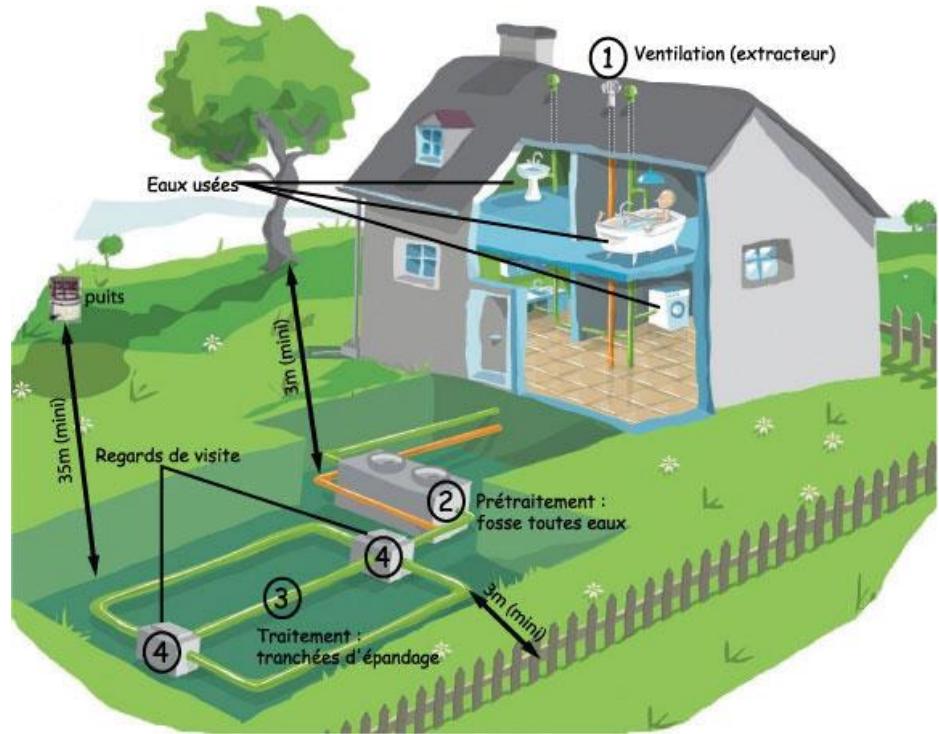
Reconstruction STEP du foyer d'accueil médicalisé du Morne vert

ASSAINISSEMENT

NON COLLECTIF



1 Présentation générale du service



La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a imposé aux communes de mettre en place avant le 31 décembre 2005 un service public d'assainissement non collectif, cette compétence a été créée par la Communauté d'Agglomération Centre Martinique le 1er janvier 2006.

Ce service, à caractère industriel et commercial, est chargé du contrôle initial des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées, ainsi que du contrôle de bon fonctionnement des installations existantes (*environ 20000 sur la Communauté d'Agglomération Centre Martinique*).

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Collectif) est composé de l'effectif suivant :

- 1 Directeur Clientèle
- 1 chef de secteur (SPANC/URBANISME)
- 5 contrôleurs chargés des contrôles installations neuves et existantes
- 1 assistante de manager assurant le pôle administratif/technique du service

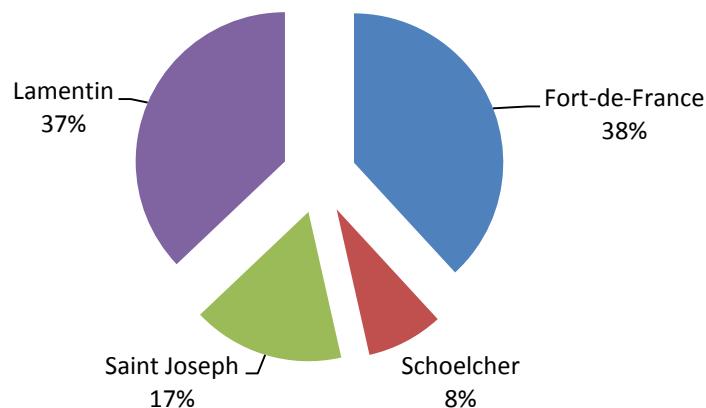
2 Le contrôle du neuf

2.1 Bilan d'activité par commune

NBRE DE DOSSIERS PAR COMMUNE

	2012	2013	2014	Evolution
Fort-De-France	93	144	248	72%
Lamentin	176	189	241	28%
Schœlcher	74	35	54	54%
Saint-Joseph	20	64	107	67%
TOTAL	363	432	650	50%

Contrôles réalisés dans le neuf



NBRE DE DOSSIERS PAR AVIS

	2012	2013	2014	Evolution
FAVORABLE	342	432	650	50%
INCOMPLET	21	0	0	0
NON TRAITE	0	0	0	0
TOTAL	363	432	650	50%

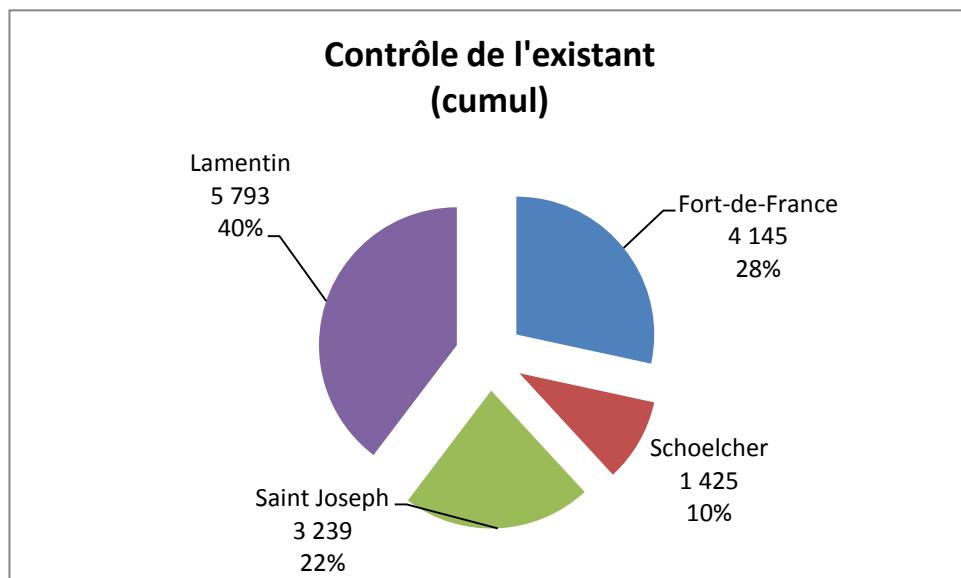
3 Le contrôle de l'existant

Données cumulées depuis la création du SPANC

	Nombre de contrôles réalisés dans l'existant*	Nombre d'installations conformes	Nombre d'installations non réglementaires	Taux de conformité des installations**
Fort-de-France	4 145	168	390	13%
Schoelcher	1 425	29	14	3%
Saint Joseph	3 239	103	65	5%
Lamentin	5 793	444	659	19%
TOTAL ODYSSI	14 602	744	1 128	13%

* dans le cadre du diagnostic de l'existant

** prenant en compte les installations non réglementaires mais ne présentant pas un danger pour la santé ou pour l'environnement.



4.1 Diagnostics assainissement réalisés dans le cadre de transactions immobilières

	2012	2013	2014	Evolution
Fort-de-France	87	79	114	+44%
Schoelcher	12	8	15	+88%
Saint Joseph	15	12	28	+133%
Lamentin	36	34	34	+0%
TOTAL ODYSSI	150	133	191	+44%

Transactions immobilières

